

BIENVENUE P.02 PLAN DE L'ÉCOLE P.04 **QUELQUES INFORMATIONS** P.06 **GÉNÉRALES CONNAÎTRE L'ENSA TOULOUSE** P.08 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, P.12 LES COMMISSIONS ET LES ÉLU-E-S LES RESSOURCES P.16 LA VIE ÉTUDIANTE P.19 LES ASSOCIATIONS P.24 LES SPÉCIFICITÉS DE L'ÉCOLE P.26 L'ORGANISATION DES ÉTUDES P.30 LE CALENDRIER PÉDAGOGIQUE P.45 LES SERVICES DE L'ÉCOLE P.50 LES ECOGESTES À L'ÉCOLE P.52

Créée en 1969, sous le ministère d'André Malraux, l'Unité pédagogique de Toulouse, devenue École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Toulouse appartient au réseau national des vingt et une ENSA placées sous la double tutelle du ministère de la Culture et du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ancrée dans le quartier du Mirail, à proxilité du campus Jean Jaurès (UT2J), l'ENSA Toulouse s'inscrit dans le paysage de l'Université de Toulouse. Depuis sa création, la formation dispensée par l'école est colorée par deux axes majeurs : la conception architecturale et urbaine en lien avec l'existant et la conception architecturale et urbaine prenant en compte les enjeux liés au développement durable. Si ces axes demeurent et gardent une pertinence forte, l'ENSA Toulouse veille à adapter ses enseignements et sa pédagogie afin de préparer les architectes de demain aux enjeux de transition sociale, sociétale, environnementale, mais également numérique.

La formation dispensée s'attache également à accompagner le double-cursus associant l'ENSA Toulouse à l'INSA de Toulouse qui offre l'opportunité aux étudiants de disposer du double diplôme architecte / ingénieur. Le master délocalisé à Hanoï ouvre quant à lui sur les enjeux architecturaux, urbains et paysagers de l'Asie du Sud-Est.

Au sein de la région Occitanie, les partenariats professionnels, institutionnels et universitaires tissés avec le territoire (DREAL, VNF, PNR, CAUE, Collectivités territoriales, Université de Toulouse, etc.) contribuent à enrichir la formation des étudiantes et étudiants en les confrontant à des sujets concrets, actuels, en dialogue avec leurs futurs interlocuteurs.

L'ENSA Toulouse présente historiquement un engagement fort dans la recherche. En accompagnant thèses et travaux de recherche, l'école contribue à la formation des architectes et enseignants-chercheurs et travaille à nourrir et à questionner son propre cycle de formation.

Les partenariats internationaux développés par l'école dans une quarantaine de pays contribuent à renforcer cet enrichissement.

Au quotidien, et en complément de ces aspects pédagogiques, l'école est riche de nombreuses associations dans lesquelles vous êtes toutes et tous invité·e·s à trouver votre place.
L'intégration au sein de l'Université de Toulouse, permet également un accompagnement de votre vie quotidienne d'étudiante et d'étudiant.

Le bâtiment originel, construit par Georges Candilis, présente une valeur architecturale reconnue par le label « Architecture contemporaine remarquable ». Il fait aujourd'hui l'objet d'un projet de réhabilitation/extension, confié à Pierre-Louis Faloci et soutenu par l'Etat et les collectivités territoriales, qui démarrera au printemps 2026.

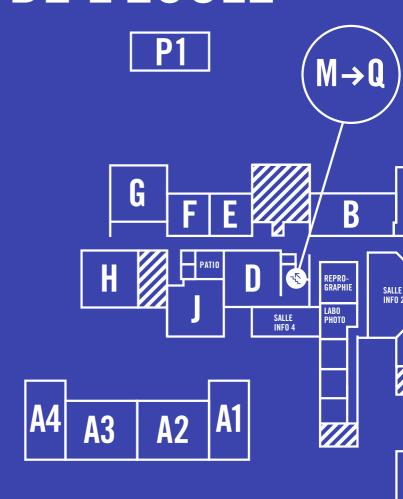
Les communautés administratives et enseignantes de l'ENSA, en dialogue avec vous, vous accompagneront dans votre formation afin que vous soyez demain, un e architecte averti e et engagé e, apte à répondre aux enjeux d'un monde en mutation

Je vous souhaite la bienvenue dans notre établissement.

Agnès Blondin

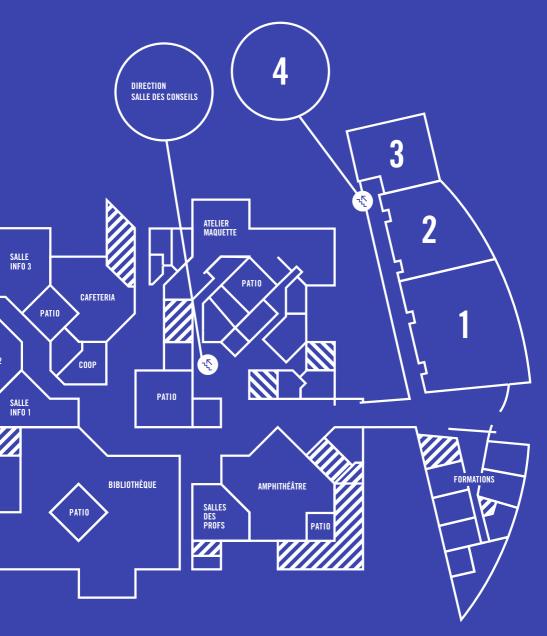
Directrice de l'ENSA Toulouse

PLAN DE L'ÉCOLE



BREF HISTORIQUE

Dès 1968, l'école milite en faveur du rapprochement de l'enseignement de l'architecture avec le monde universitaire. L'influence de Georges Candilis, qui réalise alors le quartier du Mirail, et les thèses du Team Ten participent largement à cette nouvelle approche pluridisciplinaire de l'architecture. Au niveau de son architecture, l'ENSA Toulouse implantée au Mirail et réalisée aussi par Georges Candilis à la même époque, répond à cet esprit de pédagogie ouverte. Pensée comme un système organique, proliférant, l'école se traduit par une combinatoire de modules pleins et vides (les patios), à partir d'une trame constructive en béton sur une maille carrée et un jeu de diagonales. Cette réalisation, tout comme le Mirail, fait partie de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme du XX° siècle.



1-4 SALLES

ACCÈS RÉSERVÉ

B-Q ATELIERS

O- ÉTAGE

A1-A4 ALGÉCOS

P1 PRÉFABRIQUÉ

QUELQUES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce livret d'accueil a pour ambition de répondre à vos premières questions sur l'établissement que vous venez de rejoindre et sur son mode de fonctionnement. Bien entendu, il n'est pas exhaustif et le service des Formations et de la Vie étudiante se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations.



HORAIRES ET ACCÈS

L'école est ouverte du lundi au vendredi de 8h à

Elle est accessible par métro et autobus:

- Métro: ligne A arrêt Mirail-Université ou **Arènes** (puis bus 14)
- Bus: Ligne 14 arrêt École d'architecture L'école bénéficie également d'un parking privé.

ACCÈS CONTRÔLÉ

Pour des raisons de sécurité, un badge est remis gratuitement à chaque étudiant · e pour accéder aux locaux et au parking.

En dehors des horaires d'ouverture, il n'est pas permis d'entrer dans les locaux de l'école et dans le parking des étudiant·e·s ni d'en sortir.

L'accueil de l'école dispose d'un PC sécurité. En cas d'urgence (accident, blessure, malaise) prévenir l'accueil et le PC sécurité +33 (0)5 62 11 50 50

LOCAUX

Les locaux pédagogiques comprennent sur 2 niveaux :

- des salles de cours
- des ateliers d'architecture
- des salles informatiques
- un atelier maquette
- un laboratoire de photographie et de prise de vue Les étudiant·e·s disposent également d'une bibliothèque, d'une matériauthèque, de deux locaux associatifs et d'une cafétéria.

INTERNET, INTRANET, MAIL FT RÉSEAUX SOCIAUX

Chaque étudiant·e dispose d'une adresse e-mail de type: prenom.nom@toulouse.archi.fr Les messages de l'administration ainsi que la newsletter mensuelle informant des activités de l'école sont transmis uniquement sur l'adresse électronique toulouse.archi.fr. Il est essentiel que vous consultiez votre compte très régulièrement. ainsi que le site internet de l'école www.toulouse.archi.fr

> REJOIGNEZ nos réseaux pour suivre l'actualité de l'école et de l'architecture





ACCÈS À INTERNET EN WIFI

L'internet sans fil (Wi-Fi) est déployé sur toute l'école. La connexion Wi-Fi est exclusivement dédiée à des activités universitaires.

> Comment se connecter?

Dans la liste des réseaux disponibles, choisir le **réseau ensa-etudiant**. Ouvrir votre navigateur internet. Dans la page d'authentification, saisir vos codes d'accès ENT. Une fois identifié·e, ne pas fermer la fenêtre du navigateur.

CARTE MUT - IZLY

Dans le cadre de l'Université Numérique en Région, l'Université de Toulouse a équipé l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur d'une carte multiservices avec un compte IZLY.

Cette carte offre des fonctionnalités interuniversitaires et notamment le paiement des repas dans les restaurants du CROUS.

Elle permet aussi de bénéficier de différents services comme l'utilisation des photocopieurs, l'emprunt de livres dans toutes les bibliothèques universitaires, les musées, les services Tisséo et l'accès au service Vélo Toulouse.

> Comment obtenir sa carte?

La carte est délivrée gratuitement par le service des Formations et de la Vie étudiante au moment de l'inscription. Son titulaire en est responsable et doit en prendre soin. En cas de perte ou de vol, l'étudiant·e doit demander une nouvelle carte à ce service qui lui sera facturée 15€ (tarif voté par le Conseil d'Administration), sauf en cas de vol avéré par un PV de plainte auprès des services de Police.

+ d'infos: izly.fr.

Contacts:

service logistique

support-logistique@toulouse.archi.fr

service informatique

support-informatique@toulouse.archi.fr

> Toutes ces informations sont à retrouver sur intranet.toulouse.archi.fr

CONNAÎTRE L'ENSA TOULOUSE

UNE OFFRE DE FORMATION DIVERSIFIÉE

L'ENSA Toulouse propose un ensemble complet de formations répondant aux missions des écoles d'architecture :

- Les études d'architecture s'inscrivent dans le schéma européen des cursus d'enseignement supérieur, structurés en 3 cycles sur la base du LMD (Licence, Master, Doctorat), qui facilite ainsi les passerelles, les transferts, les mobilités en France comme à l'étranger.
- Les enseignements sont structurés en semestres et en unités d'enseignements permettant la validation d'un certain nombre de crédits européens "ECTS".
- > Chaque semestre compte 17 semaines de cours clôturés par des sessions d'examens et de rendus.

Une formation initiale conduisant:

- au diplôme d'étude en architecture (Bac+3 valant grade de licence)
- au diplôme d'État d'architecte
 (Bac+5 valant grade de master)

La pédagogie combine enseignements théoriques, ateliers et pratique du projet architectural complétés par des enseignements d'ouverture optionnels.

Le double cursus architecte - ingénieur

L'ENSA Toulouse propose à ses étudiants un double cursus architecte/ingénieur en partenariat avec l'Institut national des Sciences Appliquées de Toulouse (INSA).

Une formation post-master : l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP)

Un master délocalisé à la HAU de Hanoï - Vietnam

Ce cycle de formation en deux ans conduit au diplôme diplôme d'Etat d'architecte (diplôme français d'architecte DE) conférant le grade de master, évalué en Europe d'un niveau baccalauréat + 5 ans.

La filière Licence-Master-Doctorat (LMD) sur le site de Hanoï au Vietnam constitue une offre pédagogique complète et originale en architecture. Elle forme, exclusivement en langue française, des futurs architectes aux projets architecturaux, urbains et paysagers.

Elle est axée sur l'international en général et sur les relations entre l'Asie du sud-est et l'Europe en particulier. Elle délivre les diplômes français en architecture des Ecoles nationales supérieures d'architecture (Ensa).

Les enseignements de la filière LMD sont dispensés à l'Université d'architecture de Hanoï (HAU) au Vietnam.

UNE FORMATION OUVERTE SUR LE MONDE

Très ouverte à l'international, l'école accueille 20 % d'étudiant·e·s étrangers et a établi une quarantaine de partenariats avec des écoles d'architecture et universités partout dans le monde.

LA RECHERCHE, UNE DIMENSION ESSENTIELLE DE L'ÉCOLE

Le Laboratoire de Recherche en Architecture (LRA) regroupe l'ensemble des activités scientifiques de l'école.

Ses doctorant·e·s sont inscrits dans deux écoles doctorales complémentaires de l'Université de Toulouse:

- « Temps espaces sociétés cultures »
- « Mécanique énergétique génie civil et procédés » Les recherches investissent des thématiques variées, notamment le développement urbain durable et le patrimoine en mouvement, venant ainsi étayer les enseignements en formation initiale.

Une sensibilisation à la recherche est proposée aux étudiant·e·s à partir de la 4^e année, en séminaire puis dans un module d'ouverture.

UN ÉTABLISSEMENT ACTIF DANS LE RÉSEAU DES ENSA

L'ENSA Toulouse appartient au réseau des vingt et un établissements publics français qui délivrent le diplôme d'État d'Architecte, sous la tutelle du ministère de la Culture.

Elle est membre associé de l'Université de Toulouse établissement d'enseignement supérieur et de recherche au service de la science et de la société. L'Université de Toulouse regroupe 17 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, 7 organismes de recherche nationaux, 110 000 étudiant es et 4404 personnels.

UN ÉTABLISSEMENT AU SEIN DU TISSU UNIVERSITAIRE TOULOUSAIN

Un territoire attractif: l'Occitanie, région la plus plébiscitée de France par les jeunes (source: Insee), Toulouse, 4° aire urbaine de france, depuis une quinzaine d'années sur le podium des villes où il fait bon étudier (palmarès du journal L'Étudiant). Dans une région classée au 3° rang national pour le nombre d'étudiants, l'Ensa Toulouse est

- membre de l'Université de Toulouse
- membre de Toulouse Tech, qui regroupe 16 grandes écoles de la région.



UNE ÉCOLE ENGAGÉE

MISSION DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ

L'école s'engage, sous l'impulsion du ministère de la Culture, dans une action déterminée afin de prévenir et traiter toute forme de discrimination, de violence ou de harcèlement, ou de fragilisation liée au genre ou à l'orientation sexuelle.

DISPOSITIFS MINISTÉRIELS D'ÉCOUTE

Discrimination, harcèlement sexuel, harcèlement moral, agissement sexiste : le ministère de la Culture a mis en place un dispositif de soutien psychologique. Tous les étudiant-e-s de l'ENSA Toulouse peuvent contacter directement la cellule d'écoute de l'Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources :

Contacter la cellule de signalement :

- par téléphone au numéro vert 0800 190 59 10, du lundi au vendredi de 9h à 13h,
- par mail: signalement-culture@conceptrse.fr
- ou directement sur la plateforme de signalement (code d'accès : 1959)

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET POUR L'INSTAURATION DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

L'école est engagée depuis 2020 dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations. Elle a mis en place un plan d'action avec une série de mesures :

- Une conférence de sensibilisation est proposée au primo-entrant·e·s par une structure spécialisée dans l'égalité femmes/hommes, la lutte contre toutes les discriminations et de prévention des violences sexistes et sexuelles notamment au travail
- Une formation dispensée pour les personnels et les étudiante.s élu.e.s et ceux et celles des bureaux des associations.

UNE CELLULE D'AIDE ET D'ECOUTE AUX ÉTUDIANT.E.S DE L'ENSA TOULOUSE : HELP

Une question, une inquiétude, un besoin? N'attendez pas pour en parler et pour solliciter les personnes qui peuvent vous aider.

Et DANS TOUS LES CAS, vous pouvez écrire à HELP@toulouse.archi.fr.

Votre message sera redirigé vers la personne appropriée.

> Toutes ces informations sont à retrouver sur intranet.toulouse.archi.fr/

PLAN SANTÉ 2022-2027

L'école s'inscrit dans le Plan santé mis en œuvre par le ministère de la Culture. Cette démarche volontariste a pour but d'améliorer le bien-être et la santé des étudiants des 21 ENSA(P).

PROGRAMME ÉGALITÉ DES CHANCES

L'ENSA Toulouse est partie prenante du programme Égalité des chances en école d'architecture co-porté par le ministère de l'Éducation Nationale, le ministère de la Culture et la Fondation Culture & Diversité, avec pour objectif de faciliter l'accès aux écoles nationales supérieures d'architecture pour les élèves de terminale scolarisés dans des établissements technologiques ou professionnels, ou dans des établissements d'enseignement général relevant de la politique de la ville.

Les principaux objectifs sont de favoriser l'accès à l'architecture pour tous les élèves, encourager l'innovation pédagogique et artistique et promouvoir l'architecture et l'environnement

EN MATIÈRE D'INCLUSION

à travers l'histoire.

L'école s'engage pour faciliter l'accès à l'enseignement des étudiant·e·s en situation de handicap. Les locaux sont accessibles dans leur totalité. Les cours peuvent être suivis en langue des signes.

Renseignements sur les conditions d'accessibilité, d'accueil et d'accompagnement:

- -welcomedesk.univ-toulouse.fr
- www.etudiant.gouv.fr/fr/handicap
- crous-toulouse.fr
- + d'infos: Béatrice Bégault beatrice.begault@toulouse.archi.fr

MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Ensa Toulouse encourage la mobilité des étudiants en situation de handicap.

Le programme Erasmus+ vise à développer l'égalité des chances, l'inclusion et la diversité au bénéfice des personnes ayant moins d'opportunités en raison de leur âge, de leur milieu culturel, social et économique, de leur handicap, de leur origine ou encore de leur lieu de vie (zones enclavées ou ultrapériphériques). Un soutien à l'inclusion peut être accordé sous la forme d'un montant mensuel additionnel de 250 euros sur la bourse Erasmus+

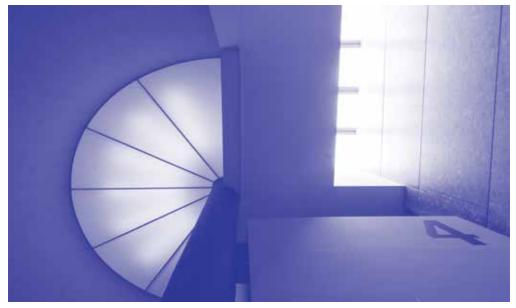
+ d'infos : Sophie Vialle sophie.vialle@toulouse.archi.fr



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LES ÉLU-E-S ET LES

L'ENSA Toulouse est un établissement public administratif d'enseignement supérieur créé par le décret n°78-266 du 8 mars 1978. Elle est actuellement sous la double tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. L'école est administrée par un Conseil d'administration et fonctionne avec un certain nombre d'instances institutionnelles ou pédagogiques au sein desquelles les étudiant·e·s sont représentés et pris en compte.

Les étudiant·e·s contribuent directement et pleinement à la vie de l'établissement. L'école les associe au fonctionnement des différentes instances (CA, CFVE etc.) et se réjouit de leur participation active.



Sur avis du Conseil d'administration, la direction de l'école est nommée par arrêté du ministre de la Culture, pour une durée de trois ans renouvelable deux fois. Elle est responsable du bon fonctionnement de l'établissement et notamment de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité, dans le respect de la réglementation en vigueur. Elle est ordonnatrice des recettes et des dépenses et a autorité sur l'ensemble des services et des personnels.

La direction est responsable de l'application cohérente des orientations retenues par le Conseil d'administration

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il délibère notamment sur le projet de contrat pluriannuel conclu avec l'État, le budget, les projets de conventions de regroupement, les programmes d'enseignement, les évaluations, demandes d'accréditation et d'habilitation, la création des autres diplômes, le règlement des études, les conditions d'admission des étudiants, le règlement intérieur de l'école, le schéma pluriannuel de stratégie immobilière, les projets de conventions d'utilisation des immeubles, la gestion immobilière, les catégories de contrats ou de conventions, la participation à toute forme de groupement public ou privé, la création de filiales et de prise de participation ainsi que de création de fondations, les dons et legs, le tarif des prestations, l'engagement des actions en justice, le bilan social et le rapport d'activité annuel. Il est informé des conditions générales d'emploi et de rémunération des personnels contractuels.

Il comprend 20 membres:

- 8 personnalités qualifiées désignées pour quatre ans dont: un représentant du président de la Région, un représentant du président de Toulouse Métropole, le président de l'EPE Université de Toulouse, un architecte désigné par le CROA (Conseil régional de l'Ordre des architectes) et quatre personnalités qualifiées désignées par le CA sur proposition de la direction;
- 6 représentants élus des enseignants-chercheurs, élus pour quatre ans (+ suppléants)
- 3 représentants élus des personnels administratifs et techniques, élus pour quatre ans (+ suppléants)
- 3 représentants élus des étudiant·e·s, élus pour deux ans (+ suppléants)

Assistent au CA: direction, président et viceprésident du CPS, agent comptable, représentants du DRAC, du recteur et du contrôleur budgétaire.

Le/la président.e est choisi·e parmi personnalités qualifiées et le représentant élu des enseignants-chercheurs.

Nul ne peut être à la fois membre du Conseil d'administration et membre du Conseil pédagogique et scientifique.

Textes de référence Décret n° 2018-109 du 15 février 2018 arrêté du 21 mars 2018

LES INSTANCES RÉGLEMENTAIRES

Les commissions participent à l'organisation et au bon fonctionnement de l'école. Elles ont pour rôle d'émettre des propositions au Conseil d'administration.

LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE (CPS)

Il débat des orientations stratégiques de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche. En formation restreinte aux personnels titulaires représentant les personnels chargés de l'enseignement et de la recherche, il examine les questions individuelles et donne un avis sur les répartitions individuelles entre les services d'enseignement et de recherche.

Il peut être saisi pour avis par le Conseil d'administration sur toute question relevant de ses compétences.

Il est composé d'une Commission des Formations et de la Vie étudiante et d'une Commission de la Recherche.

Il est présidé par le/la président.e de la Commission des Formations et de la Vie étudiante, ou le cas échéant par le/la vice-président·e, président·e de la Commission de recherche.

Les membres sont élus pour une durée de quatre ans, sauf les représentants étudiants qui sont élus pour deux ans. Les modalités sont identiques aux élections des membres du CA.

Les personnalités extérieures sont nommées par le CA pour quatre ans.

La Commission des Formations et de la Vie étudiante et la Commission de la Recherche élisent leur président respectif parmi les enseignants et les chercheurs.

La direction ou son représentant assiste au Conseil Pédagogique et Scientifique, à la Commission des Formations et de la Vie étudiante et à la Commission de la Recherche, avec voix consultative.

LA COMMISSION DES FORMATIONS ET DE LA VIE ÉTUDIANTE

Elle prépare et propose des mesures relatives à l'organisation des programmes de formation et à l'évaluation des enseignements, aux conditions d'admission et d'orientation des étudiant·e·s, aux modalités de contrôle des connaissances et à la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès aux études d'architecture. Elle participe au suivi de la réussite, de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des étudiant·e·s, au développement des enseignements sous forme numérique et de la formation des personnes et des usagers à l'utilisation des outils et des ressources numériques. Elle accompagne les initiatives culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiant·e·s, ainsi que des mesures de nature à améliorer leurs conditions de vie et de travail. notamment des mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation et à l'accès aux ressources numériques. Elle participe à l'accueil et à la réussite des étudiant·e·s présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé, à la sensibilisation de tous les publics à l'architecture et à la diffusion de la culture architecturale et des enjeux de l'architecture, animées par des étudiant·e·s ou des enseignant·e·s.

LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

Compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives aux orientations et à l'organisation de la recherche et la valorisation de ses résultats. Elle prépare et propose des mesures relatives à l'organisation et à l'évaluation des unités de recherche, à la meilleure répartition des services d'enseignement et de recherche, ainsi qu'à l'articulation entre la recherche et la formation, au développement des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

COMMISSIONS SPÉCIFIQUES À L'ÉCOLE

- Commission Évaluation des enseignements
- Commission d'Inscriptions supplémentaires
- Commission Validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, de l'orientation, des dossiers étrangers et de transfert
- Commission des stages
- Commission Projets de Fin d'Études
- Commission Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre (HMO).
- Commission des équipements pédagogiques et des ressources numériques
- Commission recrutement enseignant nontitulaire
- Commission Valorisation, diffusion culturelle et partenariats
- Commission Relations internationales et mobilités étudiantes
- Comité d'acquisition du centre de ressources documentaire et pédagogique

LA REPRESENTATION ÉTUDIANTE DANS LES INSTANCES

La représentation des étudiant·e·s et des doctorant·e·s de l'école dans les instances permet d'associer les enseignant·e·s-chercheurs, les étudiant·e·s et les personnels administratifs et techniques à la mise en œuvre du projet pédagogique et scientifique de l'école.

Leur représentation est essentielle à une participation démocratique à la gouvernance de l'école. Aussi, est-il important que l'ensemble des étudiant·e·s et des doctorant·e·s se mobilise pour représenter, au plus haut niveau des instances décisionnaires de l'école.

> Pour toute information, rapprochez vous des réprésentants. Leurs coordonnées sont affichées sur les panneaux dédiés à l'entrée de l'administration et sur l'intranet de l'école.

LES ÉLU-E-S ÉTUDIANT-E-S

- 3 etudiant·e·s au Conseil d'administration CA
- 3 etudiant∙e∙s à la Commission des Formations et de la Vie étudiante - CFVE
- > Toutes ces informations à retrouver sur intranet.toulouse.archi.fr/intranet/elections



LES RESSOURCES

LE CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET PÉDAGOGIQUES

L'ENSA Toulouse est dotée d'un fonds documentaire de 30 000 références (documents (ouvrages, périodiques, PFE, rapports de recherche, documentation technique, audiovisuels et matériauthèque). Elle est également dépositaire de la bibliothèque professionnelle de Georges Candilis, concepteur du quartier du Mirail de Toulouse.

La bibliothèque est ouverte le lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h. L'accès aux collections est libre en salle de lecture et sur demande pour les documents rangés en magasin. L'emprunt de documents se fait avec la carte d'étudiant (5 documents pour 1 mois). Tous les étudiant es sont automatiquement inscrits au Centre de ressources

Le portail **archiRès** (<u>archires.archi.fr</u>) donne accès au catalogue commun aux bibliothèques des écoles d'architecture et du paysage et permet d'élargir la recherche aux bibliothèques partenaires. La rubrique « Centre de ressources » du site intranet de l'école donne accès à des bases de données numériques pour vos recherches (ebooks, articles en ligne, documentation technique, etc.) et à d'autres ressources (guides méthodologiques...)

Des questions de méthodologie ? des difficultés dans vos recherches ? Suivez nos ateliers mensuels du jeudi (« JEudi Oui ! ») ou prenez rendez-vous pour un échange personnalisé (« Emprunte une bibliothécaire »). Une inquiétude concernant la rédaction de votre rapport de licence, de votre mémoire et l'application des règles anti-plagiat ? Demandez un contrôle avec Compilatio.

LA MATÉRIAUTHÈQUE

Elle se compose principalement d'échantillons de matériaux empruntables par tous. Des mallettes pédagogiques de matériaux (les *Mat'mobiles*) sont dédiées aux enseignements (emprunts sous condition d'utilisation).

La matériauthèque est à découvrir :

- via des panneaux d'exposition thématiques (totem, présentoirs);
- via le site de notre partenaire **Materiaux.archi** qui répertorie les fiches techniques des matériaux présentés (page dédiée à la matériauthèque). Évolutive sur demande, elle peut s'adapter aux besoins pédagogiques, proposer de nouvelles expositions thématiques et être enrichie de matériaux locaux pour la construction et la réhabilitation.

+ d'infos: infodoc@toulouse.archi.fr

L'ATELIER MAQUETTE

L'Atelier maquette offre aux étudiant·e·s conseils techniques, outillage et machines permettant la réalisation en volume de tout projet architectural, artistique ou technique lié à leur cursus (maquettes d'étude, de structure, de rendu, de détail, travaux d'arts plastiques, mobilier, prototypes, etc.). Accessible aux étudiant·e·s de toutes années confondues, l'atelier se compose de trois zones distinctes :

- un espace central mettant à disposition l'outillage à main, et de manière encadrée l'outillage électroportatif et les machines-outils ainsi que des machines à fil chaud performantes;
- un atelier professionnel d'ébénisterie avec accès limité pour la création de prototypes grandes échelles, structures, meubles en bois;
- un pôle numériques avec accès limité pour réaliser des maquettes volume à partir de fichiers adaptés (machine découpe laser CNC, etc.).

Les matériaux les plus utilisés sont les différents types de carton, le polystyrène, le bois et certaines matières plastiques. Les étudiants peuvent se procurer des matériaux via l'association La coop.

L'ensemble des ateliers est supervisé par un responsable qui est en mesure d'apporter aux étudiant·e·s des réponses techniques permettant la réalisation en volume de toute ou partie de leurs projets. Il est secondé par des moniteurs, garants de la sécurité et de la gestion matérielle des lieux. Le pôle numérique a son propre responsable en mesure d'apporter des conseils sur la maquette d'architecture, ainsi que des moniteurs formés à l'utilisation du laser.



> Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h, le pôle numérique est accessible sur rendez-vous via : http://mintaka.toulouse.archi.fr/grr/login.php

+ d'infos:

- José Parrilla Atelier maquette jose.parrilla@toulouse.archi.fr
- Jean Marc Kurczewski Pôle numérique jean-marc.kurczewski@toulouse.archi.fr

LE SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET RESSOURCES NUMÉRIQUES

LES SALLES INFORMATIQUES

L'école possède un réseau informatique relié à Internet par *Renater*. Le parc, destiné à la pédagogie, comprend une centaine de machines réparties dans quatre salles.

Les ordinateurs sont équipés de logiciels pédagogiques en lien avec l'enseignement de l'architecture (Archicad, Archiwizard, Suite Adobe, Suite Autodesk, Rhino, Sketchup, Vectorworks, etc.).

> En dehors des heures de cours durant l'année universitaire, ces salles sont en libre accès de 8h à 20h du lundi au vendredi, exclusivement aux étudiant·e·s inscrit·e·s à l'ENSA Toulouse.

LE SERVICE NUMÉRIQUE

Ce service assure:

- la gestion et le prêt des matériels destinés à la pédagogie: ordinateurs portables, appareils de projection (vidéo projecteurs, etc.), d'appareils photos, de caméras DV numériques, etc.;
- la gestion des impressions et du serveur d'impression. Ce service, dédié en priorité aux étudiant·e·s, est équipé en réseau avec les différents ordinateurs des salles informatiques, un scanner de plans pouvant aller jusqu'au Ao et + et 3 copieurs numériques en libre accès (paiement avec la carte Izly), 2 traceurs grand format (Ao) noir et blanc et couleur.

Les tarifs concernant ces matériels disposant de lecteur de cartes d'accès sont affichés dans les salles informatiques.

> Le service numérique est ouvert de 8h à 18h du lundi au vendredi

(pendant l'année universitaire).

Toutes les demandes sont à adresser à : support-informatique@toulouse.archi.fr

Le Service est également équipé d'un s**tudio de prises de vues** accessible sur rendez-vous via : http://grr.toulouse.archi.fr/

+ d'infos : Fathia Riah / fathia.riah@toulouse.archi.fr



LE LABORATOIRE DE PHOTOGRAPHIE

L'école dispose d'un laboratoire argentique, d'une salle de prise de vue maquettes et d'une salle de montage vidéo numérique.

L'association **Temps de Pause** anime ces espaces et propose aux étudiants une initiation et une assistance technique à la photographie et à l'audiovisuel. Le laboratoire de photographie est à la disposition gratuite des étudiant·e·s.

> Pour plus d'informations : tdp.ensatoulouse@gmail.com

MESSAGERIE & PLATEFORMES NUMÉRIQUES

Vous accéderez à toutes les plateformes numériques et messagerie (Scout, Taïga, Moodle) avec un identifiant unique et un mot de passe unique qui vous seront donnés lors de votre inscription à l'ENSA Toulouse.

> **Scout** : $\underline{\text{scout.univ-toulouse.fr}}$

Ce serveur est un espace de travail collaboratif qui regroupe:

- votre messagerie électronique;
- des espaces documentaires dans lesquels vous pourrez organiser vos fichiers et créer des groupes de travail;

 des calendriers qui peuvent être privés ou partagés avec des groupes de travail.

Il est essentiel que vous consultiez votre compte de messagerie Scout très régulièrement. La communication de l'établissement passe uniquement par cet espace de travail.

> Taiga : etudiant.archi.fr

C'est sur ce serveur que l'essentiel des informations concernant le suivi et l'organisation de votre scolarité seront déposés: groupes de travail, emplois du temps, notes, coordonnées des enseignants, etc.

 $\textbf{>}\, \textbf{Moodle}: \underline{moodle.toulouse.archi.fr}$

C'est le serveur pédagogique de l'école. Vos enseignants y déposeront tout ou partie de leurs cours et certains vous demanderont d'y déposer des travaux (devoirs).

> **Intranet** : <u>intranet.toulouse.archi.fr</u>

Vous trouvez dans votre Intranet étudiant une multitude d'informations et de liens vers différents services indispensables à votre vie d'étudiant·e.

> WIFI: L'ENSA propose un service d'accès à internet via la norme WIFI. Une vingtaine de bornes ont été déployées dans l'école pour offir une qualité de connexion maximale.

+ d'infos (ou pour signaler un problème)

connectez-vous à : https://support.toulouse.archi.fr

LA VIE ÉTUDIANTE

Pour trouver toutes les informations pratiques quand on est étudiant·e à Toulouse, rendez vous sur le site welcomedesk.univ-toulouse.fr

Infos utiles pour la vie étudiante: se loger, manger, se soigner, s'assurer, gérer son budget, trouver un job, sortir, se cultiver, circuler, faire du sport, donner vie à vos initiatives, voyager...

BOURSES

Si vous êtes étudiant·e ou que vous entrez en première année d'études supérieures, vous pouvez prétendre à des bourses et à des aides en fonction de votre situation. Si vous rencontrez des difficultés financières pour entreprendre et poursuivre vos études, vous pouvez également bénéficier d'aides spécifiques. Des aides à la mobilité internationale, au mérite et des aides d'urgence ponctuelle, peuvent également vous être attribuées.

Les demandes de bourses sur critères sociaux 2025-2026 se font sur le **site Internet du CROUS** de l'académie dans laquelle vous étudiez, dans le cadre du **Dossier Social Étudiant (DSE)**. Le DSE vous permet de demander, à partir d'un dossier unique, une bourse sur critères sociaux et un logement en résidence universitaire CROUS. Le CROUS de votre académie est votre interlocuteur unique, même si vous souhaitez étudier ailleurs.

Modalités

Étudiant·e·s et futur·e·s étudiant·e·s doivent impérativement remplir leur DSE sur la plateforme en ligne s'ils souhaitent procéder à une demande de logement et/ou de bourse.

Le DSE (Dossier Social Étudiant) est une démarche dématérialisée qui permet aux demandeurs de bourse et de logement de formuler ces deux demandes. Elle doit être effectuée **entre le 15/05 et le 31/05** afin de recevoir une réponse le plus rapidement possible au début de l'année suivante.

De plus des aides complémentaires sont possibles pour l'aide au logement. Toutes les informations sont disponibles sur <u>etudiant.gouv.fr</u>

> Site du CROUS Toulouse: www.crous-toulouse.fr

Modalités d'attribution

Les bourses sont attribuées en fonction des ressources parentales et des charges appréciées au regard du barème national fixé par le ministère de l'Enseignement supérieur applicable au ministère de la Culture.

En fonction de ces ressources et de ces charges, les bourses attribuées sont classées en 7 catégories ou échelons.

Les bourses sont versées mensuellement par le CROUS sur une période de 10 mois (de septembre à juin).

L'ENSA Toulouse ne peut intervenir sur la recevabilité des dossiers et sur la procédure de mise en paiement. Toutefois, si l'étudiant·e rencontre des difficultés en cours d'année universitaire (perte brutale de revenus, difficultés familiales ou tout événement ayant une incidence sur sa situation familiale et financière), il peut entrer en contact avec l'agent chargé de la liaison avec le CROUS auprès du service des Formations et de la Vie étudiante.

Procédures et calendrier

Les bourses sont attribuées pour une année universitaire. Chaque année une nouvelle demande doit être formulée avant la fin de l'année universitaire précédente (avant le 31 mai).

+ d'infos : Philippe Brendlin philippe.brendlin@toulouse.archi.fr

CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE (CVEC)

Dans le cadre de la loi ORE (Orientation et Réussite des Etudiants), depuis 2018, le gouvernement a mis en place une contribution de vie étudiante et campus (CVEC), obligatoire à payer préalablement à toute inscription ou réinscription dans l'enseignement supérieur au CROUS (un certificat vous sera envoyé après paiement contenant un numéro indispensable à votre pré inscription). Pour l'année 2025–2026 le montant de la CVEC est de 105 €.

> cvec.etudiant.gouv.fr

SÉCURITÉ SOCIALE

La sécurité sociale est gratuite pour tous les étudiants français et étrangers.

> https://www.etudiant.gouv.fr/fr/couverturesante-les-bons-reflexes-pour-etre-rassure-1474

Lorsque vous démarrez votre cursus universitaire, vous n'avez pas à souscrire une mutuelle étudiante lors de votre rentrée. Vous ne verrez aucun changement si vous êtes déjà inscrit à la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) de votre lieu de résidence. Si votre déménagez, il faudra vérifier que votre CPAM couvre bien votre lieu de résidence. Si ce n'est pas le cas, il faudra vous affilier à la CPAM de votre nouveau lieu de résidence. Il est aussi possible de garder l'adresse de vos parents comme lieu de résidence.

MUTUELLES ÉTUDIANTES

Si vous souhaitez compléter les remboursements de la Sécurité Sociale, vous pouvez adhérer à une complémentaire santé de votre choix (une mutuelle spécialisée pour les étudiants comme la LMDE, la Smeno, la SMERRA ou encore HEYME, la mutuelle de vos parents, un tout autre organisme complémentaire). Les remboursements varient selon les contrats et selon la complémentaire santé choisie. Elles remboursent en partie ou en totalité les dépenses non prises en charge par l'Assurance maladie.

Des aides existent dans certaines régions pour vous aider à payer votre complémentaire santé. > Consultez le site des aides en Occitanie : https://www.laregion.fr/-Toutes-les-aides-

La mutuelle n'est pas obligatoire mais recommandée. L'ENSA n'intervient pas dans cette démarche qui relève d'une initiative privée.

SANTÉ

Le **SIMPPS** est un service médical et social exclusivement réservé aux étudiant·e·s.
Des accueils infirmiers, visites médicales et bilans de prévention sont proposés sur convocation ou rendez-vous.

Les consultations médicales (médecins généralistes ou spécialistes), les prises en charge médicopsychologiques et entretiens sociaux se tiennent sur rendez-vous.

Le SIMPPS a aussi pour mission la promotion de la santé et organise tout au long de l'année universitaire des actions sur les sujets de santé sexuelle, santé mentale, addictions, vaccination, nutrition. Certaines actions sont réalisées avec l'Agence Régionale de Santé: distribution de paniers de légumes locaux, ateliers culinaires, ateliers de gestion du stress, actions sur les addictions. Il participe également à des journées nationales de prévention ou de sensibilisation (lutte contre le sida, don d'organes...).

> Pour prendre rendez-vous avec une assistante sociale et/ou une visite médicale : 05 61 50 41 41 > Pour toute urgence médicale / rdv avec médecins et spécialistes : 05 61 50 38 61

+ d'infos: simpps-toulouse.fr

SE RESTAURER

SUR LE CAMPUS

Cafétéria

Au sein de l'école, les étudiants disposent d'une cafétéria ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h.

Restaurant universitaire

Les étudiant·e·s de l'ENSA Toulouse ont accès au restaurant universitaire (RU) de l'Université Toulouse Jean Jaurès (à 10 minutes demarche).

HORS CAMPUS

Les étudiants de l'ENSA Toulouse ont accès à tous les restaurants gérés par le CROUS, sur l'ensemble des campus toulousain.

Le paiement s'effectue avce la carte Multiservices (carte MUT) délivrée par le service de la scolarité qui vous permet de payer avec Izly.

+ d'infos : https://izly.fr/

SE DÉPLACER

Toulouse dispose d'un réseau bus-métro-Tram (centre-ville et périphérie) et d'un réseau ferroviaire et routier pour les destinations régionales, nationales et internationales.

- **Vélo Toulouse** est un service ouvert 24h sur 24. Libre et autonome, vous pouvez utiliser le service dès que vous le souhaitez, en vous y abonnant ou en l'utilisant à la journée.
- Le réseau bus-métro est géré par Tisséo Agence Tisséo Jean Jaurès - 31000 Toulouse Tél. 05 61 41 70 70 - tisseo.fr

- La SNCF - Gare Matabiau

64 Boulevard Pierre Semard - 31500 Toulouse Tél. 05 61 10 10 00 (standard) - sncf-connect.com

- **La gare routière** / Bus longues distances 68-78 Boulevard Pierre Semard - Tél. 05 61 61 67 67
- L'aéroport Toulouse-Blagnac BP 103 – 31703 Blagnac – Tél. 05 61 42 44 00 toulouse.aeroport.fr

SE LOGER

Afin de disposer de toutes les informations pour se loger à Toulouse quand on est étudiant·e, rendezvous sur

> welcomedesk.univ-toulouse.fr

Vous y trouverez le guide du logement étudiant avec les astuces et bonnes adresses pour chercher un logement, s'organiser une fois le logement trouvé, solliciter des aides, se meubler, etc. De même que tous les contacts des résidences étudiantes des bailleurs sociaux.

Pour trouver un logement universitaire ou un logement relevant du secteur privé vous pouvez contacter le service logement du CROUS de Toulouse.

> https://welcomedesk.univ-toulouse.fr/viequotidienne/logement/choisir-son-logement

CROUS (Centre Régional de Œuvres Universitaires et Scolaires) de Toulouse

58 rue du Taur à Toulouse Tél. 05 61 12 54 00







BIEN PRÉPARER SON ARRIVÉE À TOULOUSE

La Toul'Box est un dispositif mis en œuvre par l'Université de Toulouse pour aider les étudiants et chercheurs français et internationaux à anticiper leur arrivée et leur installation.

+ d'infos : toulbox.univ-toulouse.fr

RÈGLES DE VIE DE L'ÉCOLE

Bizutage et charte égalité homme femme et contre le harcèlement

L'école veille fermement à ce qu'aucune conduite pouvant s'apparenter à du bizutage ne puisse être tenue. La loi du 17 juin 1998 définit le bizutage comme un ensemble d'actes humiliants ou dégradants en milieu scolaire ou universitaire. Le Code pénal punit les actes de bizutage de six mois de prison et 7 500€ d'amende.

Tout·e étudiant·e qui contreviendrait aux réglementations s'exposerait, indépendamment des poursuites prévues par la loi, à des sanctions.

Tabac et alcool

La loi du 15 novembre 2006 interdit de fumer dans les espaces publics non ouverts.

Tout contrevenant est passible de sanctions disciplinaires et d'amendes.

La consommation d'alcool est strictement interdite au sein de l'école. Aucune personne en état d'ébriété n'est autorisée à pénétrer dans l'établissement.

Respect des biens et matériels

Les photocopieurs, ordinateurs et autres matériels de vidéoprojection, informatiques ou d'impression sont des ressources communes fragiles qui ne doivent pas être malmenées. Leur détérioration pénalise l'ensemble des étudiants.

En cas de panne ou de dysfonctionnement, il convient de prévenir:

- pour le matériel informatique: informatique@toulouse.archi.fr
- pour les matériels informatiques ou de vidéoprojection installés dans les salles et ateliers
 - aux horaires de bureau, la personne responsable du service du prêt;
 - en dehors des horaires de bureau, les moniteurs présents au service du prêt.

Toute détérioration survenue par suite de négligence caractérisée fera l'objet d'une sanction disciplinaire.

Alarme et évacuation

Si l'alarme générale retentit dans l'établissement, ceci signifie qu'un risque a été détecté. Il est impératif d'évacuer immédiatement les lieux, en suivant les indications du personnel habilité de l'école (avec brassard vert). Chacun devra se rendre aux points de rassemblement.
Un plan d'évacuation est apposé à chaque étage.

Objets trouvés

Soyez remercié·e de remettre les objets trouvés à l'accueil de l'école (entrée).

> Les modalités d'organisation et les règles de vie de l'école sont consignées dans le règlement intérieur disponible à l'accueil ou à la bibliothèque et en ligne sur l'intranet.

ASSURANCES

Chaque étudiant·e est tenu de justifier d'une garantie de Responsabilité Civile.
L'école a souscrit une assurance AssistanceRapatriement pour les déplacements nationaux et internationaux de l'ensemble des communautés de l'établissement

BOURSE D'AIDE AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES

L'école met en œuvre une bourse d'aide aux initiatives étudiantes proposant un soutien financier à des initiatives personnelles ou collectives déconnectées du cadre pédagogique. Cette bourse initiatives étudiantes (BIE) a pour but de valoriser des pratiques sociales, culturelles individuelles, d'encourager la mise en œuvre de concepts créatifs favorisant la diffusion de la culture architecturale

ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

L'ENSA accompagne et soutient ses étudiant·e·s qui ont pour projet de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat et qui sont porteurs de projets d'activité innovants en lien avec l'architecture. L'entrepreneuriat est valorisé au sein des écoles avec le soutien de l'Université de Toulouse et en partenariat avec différentes institutions. Des ateliers, des référents pédagogiques et socio-économiques accompagnent les étudiant·e·s.

+ d'infos : Anissa Mérot anissa.merot@toulouse.archi.fr

LES ASSOCIATIONS

L'ENSA Toulouse encourage et soutient les initiatives étudiantes qui rythment l'année universitaire et créent une animation permanente dans l'école.

LE BDA

Le BDA est là pour te guider et t'informer tout au long de ton cursus, sur des sujets en lien avec l'école ou sur ta vie d'étudiant en architecture. Le BDA est aussi l'organisateur d'événements de prévention et de sensibilisation qui permettent d'attirer ta curiosité sur des sujets importants de la société. Bref, c'est l'association à suivre pour toujours rester informé.

> Instagram : bda-ensatoulouse

LA COOP'

La Coop'est une association 100% bénévole et étudiante qui travaille jour après jour pour proposer à ses étudiants des fournitures à des prix toujours plus compétitifs. L'objectif est de proposer un large choix de matériel pour accompagner tous les étudiant-e-s d'architecture, et ce directement à l'école. Nous fonctionnons au rythme de chacun et agissons ensemble pour faire en sorte que l'association soit la plus souvent ouverte.

> instagram : coop.ensat
> coop.ensat@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE

L'association sportive permet aux étudiant·e·s de pratiquer des sports variés (foot, de rugby, basket...). Pour certaines activités, l'ASENSA est partenaire de l'Université Toulouse Jean Jaurès pour l'accès aux équipements et aux entraînements. L'association organise des sorties ski et participe à des rencontres inter-écoles.

katherine.sicart@toulouse.archi.frfacebook : Asensa Toulouseinstagram : asensa toulouse

DÉDALE

Dédale est une association ouverte et dynamique crée en 1993 par et pour les étudiant es qui souhaitent voir se développer les manifestations culturelles dans l'école.

Elle propose des événements en lien avec l'architecture, l'urbanisme, les arts plastiques, le desi, etc. Elle organise ainsi des voyages, des conférences, des concerts, visites et des expositions > instagram : dedale asso

> associationdedale@gmail.com

DYNAM'EAT

Dynam'eat est l'association à ne pas rater!
Nous sommes là pour vous accompagner dans les bons comme dans les mauvais moments et pour vous divertir un maximum. À l'école on se rencontre, on se rapproche, on tisse des liens et Dynam'eat est là pour ça. Nous veillons à ce que la joie et la bonne humeur règnent dans notre école. Un mois d'intégration, le gala et des soirées de folie toute l'année vous attendent, on tient à vous voir nombreux! Soyez prêt pour cette super année à venir, accompagnés par votre équipe préférée : dynam'eat!

> instagram : dynam.eat

L'IMPRIMERIE / CAFET ASSOCIATIVE

L'Imprimerie c'est l'association étudiante qui s'occupe du service de restauration. Le café y coule à flot, les croissants et sandwichs répandent leurs miettes sur les plans fraîchement imprimés. Les menus sont préparés par Stéphane, notre professionnel employé par l'association. Les bénévoles, et employés, s'assurent que cet espace de vie reste ouvert pour vous tous les jours!

> instagram : limprimerie ensa

> projetcafet.ensatoulouse@gmail.com

ASSOCIATION MUSIQUE-BPM

BMP est une association musicale créée en 2022. C'est pour mettre en lumière vos talents de musiciens, chanteurs, dj, slameurs... que nous organisons des concerts avant chaque période de vacances et lors du Gala organisé par Dynam'eat.

> Instagram: BPM



TEMPS DE PAUSE

On prend ton plus beau profil en soirée et si jamais t'en as oublié une partie, on est là pour te le rappeler en image! Chaque mois tu pourras participer au concours « la photo du mois ». On propose également des cours de photo ainsi que de développement argentique.

L'adhésion est de seulement 5€. Rejoins-nous! > instagram : tdp.archi

LA POUDRERIE

La poudrerie est l'association gérée bénévolement par des étudiants qui t'organise des weekends de kiffeurs!

Deux gros événements ont lieu au cours de l'année. Le week-end ski dans les Pyrénées avec

des raclettes en veux-tu en voilà! La visite de cave à vins : purs produits du Sud-Ouest qui vont régaler tes papilles!

On organise aussi plusieurs randonnées un peu tout au long de l'année !

> instagram : poudrerieasensa

L'ASCENSION SISYPHE

Le concours Sisyphe invite les étudiant·e·s à imaginer des équipements et structures en bois, éphémères et au service des randonneurs. Tous les deux ans il prend place sur des sites de montagne au coeur des Pyrénées.

> ascension_sisyphe

ADD'EAT - ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE

L'association a pour objectif de sensibiliser, informer, fédérer et créer du lien entre les anciens élèves de l'ENSA Toulouse. Un réseau d'échanges qui permet aux diplômé·e·s de garder le lien et de partager leurs expérinces (notamment avec les étudiant·e·s) à travers des conférences, des after works et l'organisation de journées des alumni.

- > linkedin: @addeat toulouse
- > Instagram : addeat toulouse
- > asso-addeat@toulouse.archi.fr

LES SPÉCIFICITÉS DE L'ÉCOLE

DOUBLE PARCOURS ARCHITECTE-INGÉNIEUR OU INGÉNIEUR-ARCHITECTE

Le double parcours ingénieur-architecte ou architecte-ingénieur a été mis en place en 1996 par l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse (ENSA) et l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse (INSA). Il s'adresse exclusivement aux étudiant e s admis et inscrits en 1° année à l'ENSA Toulouse ou à l'INSA. Il permet de poursuivre des études d'architecture après l'obtention du diplôme d'ingénieur ou, inversement, des études d'ingénierie après le diplôme d'architecte.

- L'accès au double parcours est ouvert exclusivement aux étudiant∙e·s arrivés à l'ENSA ou l'INSA dès la 1ère année de licence.
- Le suivi du double parcours est compatible avec le principe d'une année de césure mais incompatible avec la poursuite d'un semestre d'études à l'étranger (Eramus ou équivalent).
- Pendant les deux premières années de licence à l'ENSA, les étudiants qui souhaitent tenter ce double parcours suivent des enseignements spécifiques en mathématiques.
- À la fin de la 2º année à l'ENSA, une dizaine d'étudiants est sélectionnée (au même titre qu'une dizaine d'étudiants de l'INSA) pour poursuivre le double parcours.
- À partir de la 3° année de licence et pendant les deux années de master à l'ENSA (soit pendant une durée de 3 ans), les étudiants suivent des enseignements dans les deux établissements, dont un semestre d'immersion à l'INSA.
- Après l'obtention de leur diplôme d'architecte diplômé d'État en fin de 5° année à l'ENSA, les étudiants qui ont suivi avec succès sur tois années leurs enseignements à l'INSA sont alors admis en 4° année à l'INSA Toulouse (équivalent du master), spécialité génie civil.

- L'obtention des deux titres se réalise généralement en cinq années pour le premier diplôme puis deux années supplémentaires pour le second (durée équivalente à 1 licence
- + 2 masters).
- Tout architecte DE (double parcours ou pas) qui désirera ensuite signer des permis de construire devra passer l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP), une formation continue en alternance sur une année dispensée par les Ensa.

+ d'infos:

- Raphaël Van der Beken, maître de conférences à l'ENSA / raphael.van-der-beken@toulouse.archi.fr
- Marion Bonhomme, maître de conférences au Département de Génie civil et urbain de l'INSA / marion.bonhomme@insa-toulouse.fr

FILIÈRE LICENCE-MASTER-DOCTORAT (LMD) - HANOÏ, VIETNAM

Il s'agit d'une offre pédagogique complète et originale en architecture. Cette filière forme, exclusivement en langue française, des futurs architectes aux projets architecturaux, urbains et paysagers. Elle est axée sur l'international en général et sur les relations entre l'Asie du sud-est et l'Europe en particulier. Elle délivre les diplômes français en architecture des ENSA. Les enseignements de la filière LMD sont dispensés à l'Université d'architecture de Hanoï (HAU), au Vietnam

La filière LMD s'adresse à des étudiants nécessairement francophones, ouverts aux relations internationales et provenant des cinq continents : Asie, Europe, Afrique, Amérique, Océanie.

+ d'infos : Jean-François Marti jean-francois.marti@toulouse.archi.fr

LE LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARCHITECTURE - LRA

Le Laboratoire de Recherche en Architecture regroupe les activités scientifiques de l'ENSA Toulouse. Il est animé par une équipe répartie en une cinquantaine d'enseignants-chercheurs et chercheurs, une quarantaine de doctorants, une coordinatrice administrative et financière et un coordinateur informatique.

Le LRA participe à la mise en place des fondements de la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Cela se traduit par des travaux d'explicitation du processus de projet architectural, urbain et paysager, notamment en ce qui concerne les modalités cognitives et méthodologiques de ce processus où président les recours à des références, des modèles, des techniques, des enseignements heuristiques.

Le LRA investit des champs d'études appliqués aux projets architecturaux, urbains et paysagers, notamment à travers des approches transdisciplinaires concernant le développement durable, les processus dynamiques de transformation de la ville, du paysage ou du patrimoine et les jeux d'acteurs du projet.

Le LRA est laboratoire d'accueil de deux écoles doctorales complémentaires de l'Université de Toulouse. Les doctorants sont inscrits, au choix et selon la nature de leurs travaux, à l'école doctorale « Temps, Espaces, Sociétés, Cultures » ou à l'école doctorale « Mécanique, Énergétique, Génie civil & Procédés». Ils sont encadrés par les 9 HDR (habilités à diriger des recherches) du laboratoire.

+ d'infos : Caroline Lamorthe caroline.lamothe@toulouse.archi.fr

Une sensibilisation à la recherche est proposée aux étudiants à partir de la première année de master.

+ d'infos : Annick Hollé annick.holle@toulouse.archi.fr

DES PARTENARIATS PÉDAGOGIQUES VARIÉS AU SERVICE DE LA FORMATION DES FUTURS ARCHITECTES

De nombreux partenariats pédagogiques sont développés avec divers acteurs et dans différents domaines pour offrir aux futurs architectes une formation en prise sur le réel.

- Collectivités et acteurs du territoire
- Action sociale
- Innovation et culture scientifique
- Art et culture
- Enseignement et formation
- Architecture
- Entreprises
- + d'infos : Anissa Mérot anissa.merot@toulouse.archi.fr

UN RÔLE ACTIF DANS LA DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

L'ENSA Toulouse participe pleinement à la diffusion et la valorisation de la culture architecturale en organisant des expositions, colloques et conférences en différents lieux, en son nom propre ou en partenariat avec d'autres acteurs locaux. Elle participe notamment au Mois de l'architecture en Occitanie, aux Journées nationales de l'Architecture ou encore aux Journées Européennes du Patrimoine. Elle organise chaque années une Journée Portes Ouvertes.

Les étudiant·e·s présentent aussi régulièrement les résultats de leurs travaux face à des publics. Les *Cafédoc* de la bibliothèque sont l'occasion de faire dialoguer architectes, auteurs, éditeurs autour de publications.

Les principaux objectifs de ces actions sont de favoriser l'accès à l'architecture pour tous, d'encourager l'innovation pédagogique et artistique et de promouvoir l'architecture sur le territoire.

+ d'infos : Michel Maunier communication@toulouse.archi.fr

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX ET LES VOYAGES D'ÉTUDES

La connaissance et la pratique de l'architecture requièrent un savoir multidisciplinaire qui ne peut être actualisé que grâce à une confrontation et une coopération scientifique qui débordent le cadre national. Le recul que permet la confrontation à d'autres cultures explique la tradition du voyage dans la formation des architectes.

Pour renforcer son rayonnement à l'international, l'ENSA Toulouse mène à travers sa politique des relations internationales de nombreuses actions permettant de développer et d'intensifier ses coopérations internationales.

Cette dynamique internationale est fortement inscrite dans le projet d'établissement à travers:

- la mobilité des étudiant·e·s et des enseignant·e·s
- la confrontation des méthodes pédagogiques et de travaux d'étudiant·e·s sous forme d'ateliers intensifs (workshops)
- la coopération scientifique et l'organisation de post-diplômes ; dans le cadre de la recherche, les formations et équipes scientifiques contribuent régulièrement à des séminaires et des colloques internationaux.

La dimension internationale concerne la zone Europe, mais également l'Afrique, l'Amérique et l'Asie du Sud-Est.

La mobilité à l'étranger permet aux étudiant·e·s de 3º année de Licence (semestre 5) ou master (semestres 7,8,9) d'avoir accès à une autre culture, à une méthodologie et une pédagogie différente. Tout projet de mobilité doit être l'aboutissement d'une réflexion menée dès les premières années universitaires et doit se préparer un an à l'avance.

L'étudiant·e qui entreprend un programme d'échanges à l'étranger dans une université partenaire avec laquelle l'ENSA a signé une convention d'échanges bénéficie des conditions suivantes:

 exonération des droits d'inscription dans l'université d'accueil, les droits d'inscription sont réglés avant le départ à l'établissement d'origine (ENSA Toulouse) - la période d'étude à l'étranger doit faire l'objet d'une reconnaissance académique complète. En d'autres termes, l'université d'origine est disposée à reconnaître que la période d'études à l'étranger remplacera une période d'études comparable dans l'université d'origine, même si le programme est différent.

Les universités partenaires et l'étudiant·e doivent convenir d'un programme d'études avant le départ à l'étranger.

Les étudiant·e·s intéressés doivent faire la demande de mobilité auprès du service des Relations Internationales. Une réunion d'information est organisée fin octobre.

> Le dossier de candidature est à remettre fin décembre.

Erasmus + Priorité à l'Inclusion

Le programme Erasmus+ vise à développer l'égalité des chances, l'inclusion et la diversité au bénéfice des personnes ayant moins d'opportunités en raison de leur âge, de leur milieu culturel, social et économique, de leur handicap, de leur origine ou encore de leur lieu de vie (zones enclavées ou ultrapériphériques). Des financements complémentaires sont disponibles pour vous accompagner dans votre projet de mobilité en Europe.

Un soutien à l'inclusion peut être accordé sous la forme d'un montant mensuel additionnel de 250 € sur la bourse Erasmus+. Dans le cadre d'une politique nationale de l'inclusion, 9 critères précisées dans la circulaire Erasmus+ publiée au Bulletin Officiel de l'Education nationale identifient des publics spécifiques pour lesquels l'Agence Erasmus+ France déclenchera un « soutien pour l'inclusion ». 5 critères sont applicables aux étudiant·e·s de l'enseignement supérieur.

Les voyages d'étude

Dans le cadre de leur pédagogie, les enseignant·e·s organisent de nombreux voyages d'étude à l'étranger qui sont l'occasion pour les étudiant·e·s d'échanges, de découvertes, de rencontres architecturales, ainsi que de prises de contact avec le monde institutionnel et professionnel d'autres pays.

+ d'infos : bureau des Relations Internationales Sophie Vialle / sophie.vialle@toulouse.archi.fr

LES PARTENAIRES À L'INTERNATIONAL

EN EUROPE

> Allemagne

 Munich (Technische Universität München)

> Belgique

Louvain-La-Neuve (Université Catholique de Louvain)
Université de Liège
Université de Mons

> Bulgarie

 Sofia (University of Architecture, Civil Engineering and Geodesy)

> Croatie

· Zagreb (Université de Zagreb)

> Espagne

- Barcelone (Universitat Politècnica de Catalunya ETSA Barcelona)
- Grenade (Universidad de Granada)

- Madrid (Universidad Politècnica de Madrid)
- · Séville (Universidad de Sevilla)
- Valence (Universidad Politécnica de Valencia)

> Estonie

• Tallinn (Estonian Academy of Arts)

> Grèce

 Athens (National Technical University Of Athens)

Italie

- · Milan (Politecnico di Milano)
- Turin (Politecnico di Torino)
- Rome (Università degli Studi di Roma Tre) ; (Università degli studi di Roma la Sapienza)
- Cagliari (Università degli studi di Cagliari)
- · Catane (Università Catania)

- Venise (Università IUAV)
- Bologne (Università Di Bologna)

> Pays-Bas

• Eindhoven (Technische Universiteit Eindhoven)

> Pologne

 Lodz (University of Technology)

> Portugal

· Porto (Universidade do Porto)

> Suisse

· Lausanne (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne)

> Suède

• Uppsala (Swedish University Of Agricultural Sciences

DANS LE RESTE DU MONDE

> Argentine

- La Plata (Universidad Nacional de La Plata)
- · Santa Fé (Universidad Nacional del Litoral)

> Brésil

- Rio de Janeiro (Universidade Federal do Rio de Janeiro)
- Juiz de Fora (Universidade Federal de Juiz de Fora)
- Recife (Universidade Federal de Pernambuco ; (Universidade Catolica de Pernambuco)
- · Porto Alegre (Universidade Federal do Rio Grande do Sul)

> Cambodge

· Phnom-Penh (Université Rovale des Beaux-Arts)

> Canada

 Montréal
 (UQAM - Université du Québec à Montréal)

> Colombie

• Manizales (Universidad Nacional de Colombia)

> Japon

• Tokyo (University of Science)

> Maroc

- Rabat (École Nationale d'Architecture)
- Agadir (École Nationale d'Architecture)

> Mexique

- Guadalajara (Universidad de Guadalajara)
- Mexico (Universidad Iberoamericana) ; (Universidad Autónoma Metropolitana)

> Péron

 Lima (Pontificia Universidad Católica del Perú)

> Tunisie

• Tunis (Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis)

> Vietnam

· Hanoï (Université d'Architecture de Hanoï)

L'ORGANISATION DES ÉTUDES

La formation s'inscrit dans le schéma LMD de l'espace européen de l'enseignement supérieur et conduit à l'obtention du diplôme d'État d'architecte en 5 ans (3 ans pour l'obtention du grade de licence et 2 ans pour celui de master).

Les objectifs de cette réforme engagée dans les pays de l'Union européenne permettent:

- Une meilleure lisibilité des cursus ;
- Une mobilité accrue des étudiants grâce au système d'équivalence des unités d'enseignement ;
- D'assurer la reconnaissance d'un enseignement supérieur de l'architecture en France ;
- D'accompagner la diversification des pratiques professionnelles.

La formation intègre trois stages obligatoires, une initiation à la recherche, la soutenance d'un mémoire et un projet de fin d'études (PFE), ainsi que la certification en langue étrangère de niveau B2.

Tout étudiant peut valider une partie de ses études à l'étranger dans le cadre d'une convention d'échange international.

L'accès en première année est ouvert à tout bachelier ou titulaire d'un diplôme équivalent français ou étranger, dans les limites de la capacité d'accueil de l'école.

Le règlement des études est consultable à la bibliothèque ainsi que sur l'intranet et l'internet de l'ENSA.



LICENCE

3 années · 6 semestres · 26 UE · 180 ECTS

Environ 100 heures de cours, 260 heures de travaux dirigés et 250 à 400 heures de travail personnel par semestre.

Ce cycle conduit au Diplôme d'études en architecture (DEEA).

Objectif: Permettre l'acquisition des bases d'une culture architecturale, des processus de conception, de la compréhension et de la pratique du projet.

- La première année construit le regard que porte l'étudiant·e sur la conception de la ville et de l'architecture.
- La deuxième année présente les outils, les méthodes et les thématiques du projet architectural.
- La troisième année développe des approches spécifiques de la conception et de la construction du projet architectural.

Les enseignements qui sont suivis et approfondis au cours des trois années:

- Conception
- Histoire et théories de l'architecture
- Sciences et techniques
- Espace et sociétés
- Arts

Le programme comporte un enseignement de langues obligatoire au choix : anglais ou espagnol. Le programme de licence est complété par deux stages obligatoires en France ou à l'étranger, crédités de 6 ECTS :

- Un stage « ouvrier » deux semaines
- Un stage « première pratique » un mois

Les matières enseignées pendant ces trois années: Dessin, Histoire de l'art, Analyse architecturale, Conception, Géométrie, Paysage, CAO, Histoire de l'architecture, Histoire de l'urbanisme, Langues, Anthropologie, Sociologie, etc.

Césure: l'étudiant·e peut demander à bénéficier au cours de ce cycle d'une période de césure (une année universitaire).

Mobilité: L'étudiant·e peut effectuer un semestre ou une année dans le cadre d'un échange international.

+ d'infos : Sandrine Denois sandrine.denois@toulouse.archi.fr

MASTER

2 années · 4 semestres · 14 UE · 120 ECTS

Environ 70 heures de cours par semestre, entre 230 et 260 heures de travaux dirigées pour les trois premiers semestres, un dernier semestre consacré à un Projet de fin d'études, au moins 350 heures de travail personnel par semestre (rédaction de mémoire, soutenance de Projet de fin d'études). Ce cycle conduit au Diplôme d'État d'architecte (DEA).

Objectif: acquérir la maîtrise des problématiques propres à l'architecture en permettant de se préparer aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture.

Les enseignements sont partagés pendant trois semestres entre l'apprentissage de la conception sous formes de TD ou séminaires, les cours de théories et cultures et de séances de perfectionnement et d'insertion professionnelle, avec un stage de formation pratique (deux mois). Le dernier semestre est consacré à la réalisation du Projet de fin d'études (PFE). Il s'agit d'un travail personnel qui consiste en un projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation.

L'obtention du diplôme de master est conditionnée à la réussite d'une certification B2 en langues étrangères.

+ d'infos : Marie-Josée Poumirol marie-josee.poumirol@toulouse.archi.fr

LE PARCOURS RECHERCHE, VERS LE DOCTORAT

Les étudiants qui le souhaitent peuvent choisir de s'engager en master 2 dans un parcours recherche.

Celui-ci consiste en un approfondissement du mémoire et peut ouvrir vers un doctorat. Il s'inscrit dans la continuité du séminaire et peut déboucher sur un Projet de fin d'études, mention Recherche.

+ **d'infos :** Annick Hollé annick.holle@toulouse.archi.fr



PROJET DE FIN D'ETUDES

Le Projet de fin d'études (PFE), organisé sur un semestre, est le dernier projet qui conduit au Diplôme d'État d'Architecte. Le PFE est rattaché à un groupe thématique choisi par l'étudiant·e. Tout au long du semestre, l'étudiant·e est suivi·e par un directeur d'études faisant partie du groupe.

Le sujet du PFE choisi par l'étudiant·e peut développer des problématiques issues du mémoire de master ou de projet antérieur.

6 thématiques sont proposées:

- Extême Contemporain
- Patrimoine(s) en projet
- L'existant en transition
- Fabrique de la métropole
- Une pensée pour construire
- L'architecture métropolitaine du XXIe siècle

Le PFE fait l'objet d'une soutenance publique devant un jury.

Chaque année, une session de soutenances est organisée au début du mois de juillet. Dans le cas d'un parcours Recherche, l'étudiant e devra soutenir son mémoire avec son PFE devant Le PFE et l'ensemble des pièces écrites et graphiques qui le constituent, ainsi que des photographies de maquettes, font l'objet d'un document communicable référencé, indexé et conservé à la bibliothèque de l'école.
L'étudiant e obtient le diplôme d'État d'Architecte dès l'instant qu'il comptabilise la totalité des 120 ECTS du cycle.

TROISIÈME CYCLE

L'Ensa Toulouse propose des formations postmaster.

Doctorat

Un troisième cycle, préparé en trois ans au sein des unités de recherche des Ensa, conduit au doctorat en architecture ou en urbanisme. L'inscription en doctorat se fait dans les Écoles doctorales partenaires des Ensa, la direction de thèse étant assurée par des professeurs HDR des écoles d'architecture.

L'HMONP

L'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) est une formation d'une année. Elle est ouverte aux détenteurs du DEA, souhaitant exercer les responsabilités liées à la maîtrise d'œuvre et permet l'inscription au tableau de l'Ordre des architectes ainsi que le port du titre d'architecte.

un jury habilité.

STAGES

Le développement des stages est aujourd'hui fondamental en matière d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes. La mise en œuvre de connaissances théoriques dans un cadre professionnel donne à l'étudiant·e une expérience du monde de l'entreprise et de ses métiers. Dans cette perspective, il est primordial de rappeler que les stages ont une finalité pédagogique.

En aucun cas un stage ne peut être considéré comme un emploi. Seuls sont légaux les stages faisant l'objet d'une convention tripartite entre le stagiaire, l'organisme d'accueil (public ou privé) et l'ENSA Toulouse.

STAGES OBLIGATOIRES EN CYCLE LICENCE

Le stage ouvrier

Ce stage, d'une durée de dix jours, n'est pas un stage d'observation, mais de participation active en tant « qu'ouvrier ère » sur un chantier dans les secteurs du bâtiment et du BTP, sous les directives d'un ouvrier ou d'un artisan, afin de vivre une expérience sur le terrain.

Le stage de première pratique

Ce stage, d'une durée de vingt jours, est destiné à appréhender la diversité des pratiques du métier d'architecte. Il constitue une première mise en situation professionnelle significative dans une structure privée, publique ou parapublique, française ou étrangère, sous la direction d'un maître de stage architecte. Il doit permettre à l'étudiant e d'acquérir des connaissances techniques, juridiques, organisationnelles et de comprendre certains mécanismes économiques et sociaux.

S'il est réalisé en agence, le stage du cycle master devra obligatoirement être réalisé hors agence.

STAGE OBLIGATOIRE EN CYCLE MASTER

Le stage de formation pratique

Ce stage, d'une durée de quarante jours, est un élément indispensable de confrontation des enseignements théoriques au monde professionnel. Il concourt à appréhender la diversité des pratiques du métier d'architecte et doit permettre à l'étudiant·e de mobiliser et compléter les connaissances acquises au cours de son cursus. Il doit également l'encourager à développer son savoir-faire, à tester sa force de proposition dans les domaines de l'architecture, de la ville et du paysage, à devenir un acteur de son apprentissage. Découvrir ou approfondir sa compréhension des milieux, des acteurs porteurs des différents enjeux, des contraintes tant juridiques qu'économiques, sociales et environnementales l'aidera à développer ses capacités personnelles et à mieux définir son propre projet personnel.

Ce stage devra obligatoirement être réalisé hors agence si le stage « première pratique » du cycle licence a été réalisé en agence.

STAGE OPTIONNEL CYCLE LICENCE ET CYCLE MASTER

Ce stage peut être réalisé dans une démarche volontaire de l'étudiant·e, avec pour objectif d'affiner son projet d'insertion professionnelle :

- soit dans un processus de réorientation au sein duquel le stage permet d'élaborer de nouvelles stratégies de formation ou d'emploi;
- soit pour cause de redoublement, durant lequel,
 l'étudiant·e inscrit à l'ENSA Toulouse peut
 réaliser un ou plusieurs stages optionnels afin
 d'acquérir des compétences en cohérence avec sa
 formation.

+ d'infos : bureau des stages

Stages obligatoires

Sophie de Grissac sophie.de-grissac@toulouse.archi.fr

Stages optionnels

Michele Antibe michele.antibe@toulouse.archi.fr

GRILLE DE PROGRAMME LICENCE

PERCEPTION ET REPRÉSENTATION

ANNÉE 1 SEMESTRE 1					Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS
Conception	S11	S111	Rudiments du projet architectural Représenter - Concevoir - Mettre en œuvre 6 groupes de projet	15	97	112	80	10
		S112	Techniques de représentation pour l'architecture + intensif découverte dessin 6 groupes TD		40	40	22	3
Histoire et théories	S12	S121	Histoire de l'architecture I - des origines au Moyen-Âge 6 groupes TD	18	18	36	30	3
		S122	Théories de l'architecture	18		18	18	2
		S123	Histoire de l'art - des origines au Moyen-Âge	9		9	9	1
Sciences et techniques	S13	S131	Construction et durabilité 6 groupes TD	24	24	48	33	3
		S132	Représentation géométrique - Base de géométrie 6 groupes TD	6	18	24	8	2
		S133	Toca Tierra		3	3	25	1
Espaces et sociétés	S14	S141	Arts, sociétés et formes plastiques 6 groupes TD		36	36	8	2
		S142	Langues anglais ou espagnol 4 groupes anglais 1 groupe espagnol		24	24		1
		S143	Introduction aux sciences humaines et sociales pour l'architecture	18		18	18	2
Total S1						368	251	30

ANNÉE 1	SEN	IESTI	RE 2	Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS
Conception	S21	S211	Rudiments du projet architectural Représenter – Concevoir – Mettre en œuvre 6 groupes de projet	15	97	112	80	10
		S212	Techniques de représentation pour l'architecture : dessin 6 groupes de TD		30	30	30	3
Histoire et théories	S22	S221	Histoire de l'architecture II - de la Renaissance au début XVII° siècle 6 groupes de TD	18	18	36	36	3
		S222	Théories de l'architecture	18		18	18	2
		S223	Histoire de l'art - de la Renaissance au mouvement moderne	9		9	9	1
Arts / sciences et techniques	S23	S231	Confort et construction 6 groupes de TD	15	12	27	27	2
		S232	Art et expérimentation des formes sensibles 6 groupes de TD		36	36	30	3
		S233	Lumières et géométrie 6 groupes de TD	10	16	26	10	2
		S234	Forme et information 6 groupes de TD	8	10	18		1
		S235	Maquette 3D 6 groupes de TD		20	20		1
Ouverture et parcours	S25	S252	Langues anglais ou espagnol 4 groupes anglais 1 groupe espagnol		24	24		1
professionnel		S253	Découvertes métiers , éthique professionnelle, intérêt public archi	12		12	12	1
			Total S2			368	252	30

GRILLE DE PROGRAMME LICENCE

LIEUX ET USAGES

ANNÉE 2	SEM	IESTI	RE 3	Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS
Conception Taux	S31	S311	Habiter un lieu – conception d'une maison 6 groupes de projet	15	95	110	112	10
d'encadrement 1.5 (TD)		S312	Techniques de représentation pour l'architecture (dans l'atelier de projet) 6 groupes de TD		10	10	30	3
Histoire et théories	S32	S321	Architecture du XIX ^e siècle, entre tradition et modernité 6 groupes de TD	18	18	36	36	3
		S322	Théories de l'architecture	18		18	18	2
		S323	Histoire de l'art	9		9	9	1
Sciences et techniques	S33	S331	Initiation à l'énergétique pour la conception architecturale 6 groupes de TD	12	24	36	36	3
		S332	Géométral, plans coupes code de représentation 6 groupes de TD		20	20		1
		S334	Maquette numérique 1 6 groupes de TD		20	20		1
Espaces et sociétés	S34	S341	Socio-anthropologie de l'espace domestique 6 groupes de TD	18	21	39	10	2
		S342	Pratiques artistiques 6 groupes de TD		36	36		1
Ouverture	S35	S351	Stage ouvrier		2	2	74	2
et parcours professionnel		S352	Langues anglais ou espagnol 4 groupes anglais 1 groupe espagnol		24	24		1
			Total S ₃			360	325	30

ANNÉE 2	SEN	IESTI	RE 4	Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS
Conception Taux d'encadrement	S41	S411	Complexité et imbrication – site contraint – conception petit équipement 6 groupes de projet au choix	15	95	110	112	10
1.5(TD)		S412	Techniques de représentation pour l'architecture (dans l'atelier de projet) 6 groupes de TD		10	10	30	3
Histoire et théories	S42	S421	HIstoire de l'architecture - Contemporaine XX ^e et XXI ^e siècles ⁶ groupes de TD	18	18	36	36	3
		S422	Théories de l'architecture	18		18	18	2
		S423	Histoire de l'art	9		9	9	1
Sciences et techniques	S43	S431	Structure 6 groupes de TD	12	42	54	10	4
		S432	Méthodes et outils de travail collaboratif 1 6 groupes de TD	2	10	12	2	1
Espaces et sociétés	S44	S441	Socio-anthropologie de l'espace public 6 groupes de TD	18	20	38	10	2
1.3(TD)		S442	Espace public, Approche socio géographique et paysagère appliquée à la ville de Toulouse + Intensif découverte territoriale et paysagère 6 groupes de TD	6	12	18	6	2
		S443	Langues anglais ou espagnol 4 groupes anglais 1 groupe espagnol		24	24		1
		S444	Pratiques artistiques 6 groupes de TD		36	36		1
	•		Total S4		•	365	233	30

GRILLE DE PROGRAMME LICENCE

ECHELLES SPATIALES

ANNÉE 3	SEM	IESTF	RE 5	Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS
Conception Taux d'encadrement 1.7 (TD)	S51	S511	Projets situés dans l'urbain - conception groupement habitat (projets au choix) 6 groupes de projet	15	105	120	120	10
		S512	Représentation pour l'architecture 6 groupes de TD		22	22	30	3
Histoire	S52	S521	Projet urbain au prisme de l'histoire	18		18	18	1
et théories		S522	Théories de la ville	18		18	18	1
Sciences et techniques	S53	S531	Systèmes constructifs 6 groupes de TD	6	20	26	4	1
		S532	Ville énergie Climat (réglementation) 6 groupes de TD	24	9	33	30	3
		S533	Territoires numériques 1 6 groupes de TD	2	12	14	10	1
Espaces et sociétés	S54	S541	Socio-anthropologie de la ville 6 groupes de TD	18	9	27	14	1
Taux d'encadrement 1.3 (TD S542)		S542	Reconnaissance et expérimentation du territoire pour le projet 6 groupes de TD	6	40	46	6	2
Ouverture	S55	S551	Stage 1 ^{ère} pratique		4	4	156	4
et parcours professionnel		S552	Langues anglais ou espagnol 4 groupes anglais 1 groupe espagnol		24	24		1
		S553	Découverte métiers , les métiers des architectes 6 groupes de TD	10	12	22	20	2
			Total S5			374	426	30

> Les fiches pédagogiques des cours sont disponibles sur votre espace Taïga (etudiant.archi.fr)

ANNÉE 3	SEM	1ESTF	RE 6	Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS
Conception Taux d'encadrement	S61	S611	Projet construit - Conception équipement (projets au choix) 6 groupes de projet	15	105	120	120	10
1.7 (TD)		S612	Représentation pour l'architecture 6 groupes de TD		22	22	18	3
Histoire et théories	S62	S621	Les grandes figures de l'architecture : trajectoires, filiations	18		18	18	2
		S622	Espaces vivants habités la complexité des mondes contemporains	18		18	18	2
Sciences et techniques	S63	S631	Structure 6 groupes de TD	12	40	52	14	3
		S632	Outils informatiques – Énergie Ambiances 6 groupes de TD		18	18		2
Ouverture	S65	S651	Rapport de licence		8	8	8	4
et parcours professionnel		S652	Langues anglais ou espagnol 4 groupes anglais 1 groupe espagnol		24	24		1
		S653	Modules d'ouverture ou citoyen (modules au choix)		39	39		1
		S654	Conception urbaine et paysagère 6 groupes de TD	6	20	26	6	2
			Total S6			345	202	30

GRILLE DE PROGRAMME MASTER UN PARCOURS AU CHOIX

APPROCHES CRITIQUES

ANNÉE 4 S	SEME	STRE	E 7	Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS
Conception En commun avec	S71	S711	Atelier de projet architectural et urbain (projets au choix)		132	132	132	10
S91 Taux d'encadrement 1.8 (TD)		S712	Savoirs et outils pour le projet	12		12	12	2
Théories et culture En commun avec	S72	S721	Cultures architecturales (enseignements au choix)	15		15	15	2
S92		S722	Cultures urbaines et paysagères et cultures constructives (enseignements au choix)	15		15	15	2
Perfectionnement et insertion	S75	S751	Savoirs techniques et socio-économiques (intensifs au choix)		15	15	12	1
professionnelle		S752	Langues anglais ou espagnol 4 groupes anglais 1 groupe espagnol		24	24		1
Séminaire 226H eq.TD par	S77	S771	Initiation à la recherche et apports méthodologiques (séminaires au choix)	30		30	30	3
séminaire		S772	Suivi de mémoire		90	90	130	9
			Total S7			333	346	30

ANNÉE 4 S	SEME	STRE	E 8	Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS
Conception Taux d'encadrement	S81	S811	Atelier de projet architectural et urbain : (projets au choix)		132	132	132	10
1.8(TD)		S812	Savoirs et outils pour le projet	12		12	12	2
Théories et culture	S82	S821	Cycle de conférences Local/global	15		15		2
		S822	Cultures urbaines et paysagères et cultures constructives (enseignements au choix)	15		15	15	2
Perfectionnement	S85	S851	Environnement professionnel 1	15		15	10	1
et insertion professionnelle		S852	Langues anglais ou espagnol 4 groupes anglais 1 groupe espagnol		24	24		1
Séminaire 226H eq.TD par	S87	S871	Apports méthodologiques et études de cas	16		16	16	3
séminaire		S872	Suivi de mémoire et soutenance		75	75	180	9

40

Total S8

304

365

MAÎTRISE ET RESTITUTION

ANNÉE 5 S	EME	STRE	. 9	Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS
Conception En commun avec S71	S91	S911	Atelier de projet architectural et urbain projets (projets au choix)		132	132	132	10
Taux d'encadrement 1.8 (TD)		S912	Savoirs et outils pour le projet	12		12	12	2
Théories et culture En commun avec	S92	S921	Cultures architecturales (enseignements au choix)	15		15	15	2
S72		S922	Cultures urbaines et paysagères et cultures constructives (enseignements au choix)	15		15	15	2
Perfectionnement	S95	S951	Langues anglais ou espagnol 4 groupes anglais 1 groupe espagnol		24	24		1
		S954	Modules d'ouverture – parcours recherche (S9 et S10) (Modules au choix sous forme d'intensifs)	4	35	39	30	5
		S955	Environnement professionnel 2	15		15	10	1
Insertion professionnelle	S96	S962	Savoirs techniques et socio économiques (enseignements au choix)	10	30	40	30	5
		S963	Environnement numérique (enseignements au choix)		20	20	10	2
			Total S9		`	312	254	30

ANNÉE 5 S	EME	STRE	10	Heures Cours	Heures TD	Heures encadrées	Heures perso.	ECTS
Projet fin études Taux d'encadrement 2 (TD)	S101	S1011	Atelier de projet architectural et urbain (projets au choix)		132	132	132	10
2 (1D)		S1012	Savoirs et outils pour le projet	12		12	12	1
		S1013	Préparation et soutenance du PFE		28	28	100	10
Stages	S102	S1021	Stage formation pratique		8	8	168	8
et certification langues		S1022	Certification B2 en langues étrangères				22	1

Total S10 180 434 30

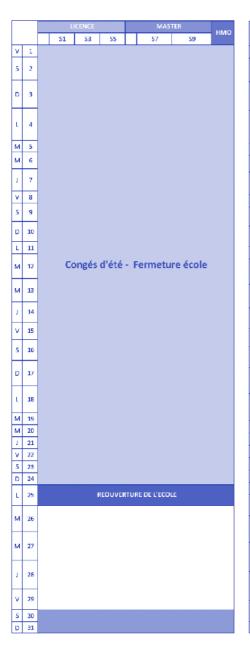


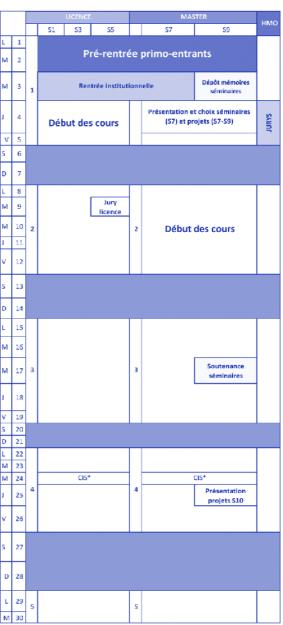
LE CALENDRIER PÉDAGOGIQUE 25-26

À CONSULTER ÉGALEMENT SUR TAÏGA

AOÛT 2025

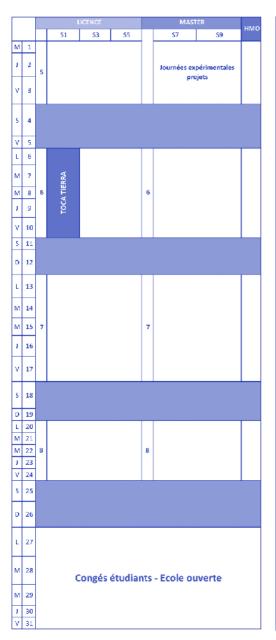
SEPTEMBRE

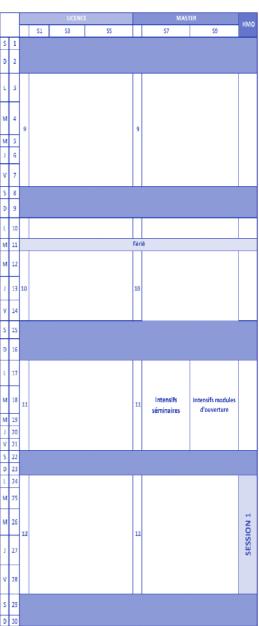




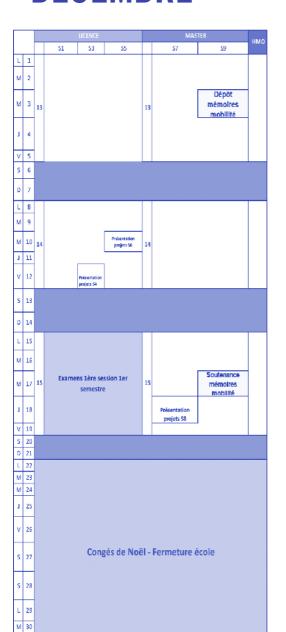
OCTOBRE

NOVEMBRE

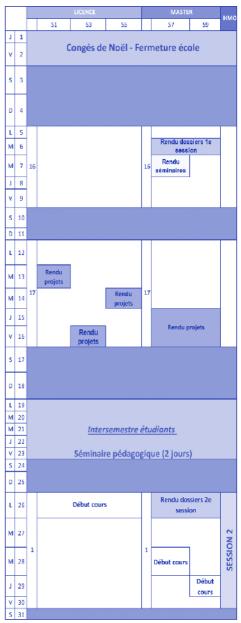




DÉCEMBRE



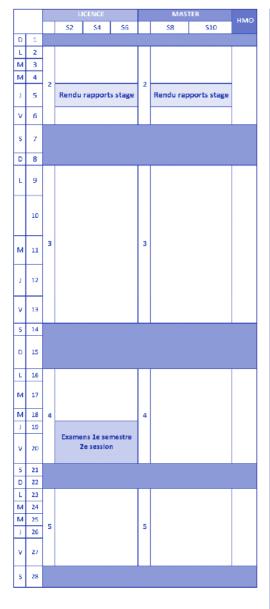
JANVIER 2026

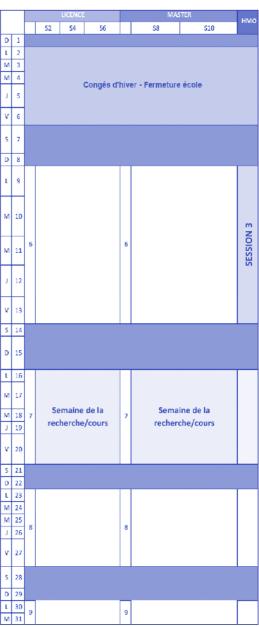


M 31

FÉVRIER

MARS





AVRIL

MASTER нмо \$6 \$10 M 1 9 2 ٧ 3 4 D 5 Ĺ 6 FERIE 7 M M 8 9 10 10 V 10 S 11 D 12 13 M 14 SESSION 4 M 15 11 11 J 16 17 S 18 D 19 20 M 21 Congés de printemps - Ecole fermée M 22 23 V 24 S 25 D 26 27 Congés de printemps - Ecole fermée M 28 M 29

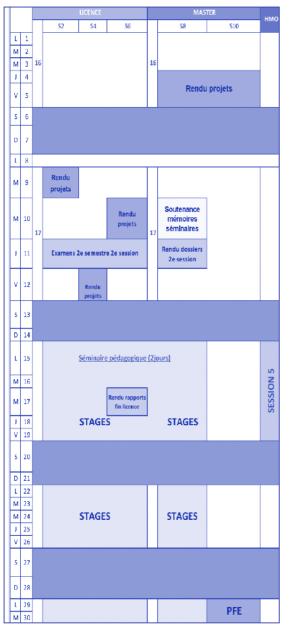
MAI

				LICENC	E		MAST	ER	
			52	54	\$6		\$8	\$10	нмо
٧	1					FER	E		
5	2								
D	3								
L	4	П				П			
м	5								
М	6	12				12			
J	7		Exame	ens 2e seme	stre 1e session				
٧	8					FER	E		
s	9								
D	10								
L	11								
м	12		Exa	nens 2e seme	stre 1e session	13	Rendu dossiers 1e session		
м	13	13		Rendu rappor	ts de stage		Rendu rappo	orts de stage	
ī	14					FE	RIE		
٧	15					POI	NT		
5	16								
D	17								
L	18					П			
м	19								
м	20	14				14			
J	21								
٧	22								
5	23								
D	24								
L	25					FER	E		
М	26								
м	27	15				15	Dépôt mémoires séminaires		
J	28								
٧	29								
5	30								
D	31								

J 30

JUIN

JUILLET



Г			LICENCE			MASTE	R	
		S2	S4	S6		58	\$10	нмо
М	1							
1	2		STAGES			STAGES	PFE	
۷ 5	3							
Н	_							
D	5							
L	6							
м	7		STAGES			STAGES		
М	8					SIAGES		
ı	9			Jury licence				
v	10		CIS*			CIS*		
s	11							
D	12							
L	13							
М	14			Férié				
м	15							
1	16		STAGES			STAGES		
٧	17							
s	18							
D	19							
L	20							
М	21							
М	22		STAGES			STAGES		
Ŋ	23 24							
s	25							
D	26							
L	27							
м	28	Cong	A 4 A 1 A A	Páginiare	1115	e le 24 ao	0+ 202 5	
м	29	cong	es a ete -	Reduvert	ur	e ie z4 a0	ut 2026	
1	30							
v	31							

LES SERVICES DE L'ÉCOLE

LA DIRECTION

Directrice

Agnès Blondin agnes.blondin@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 61

Directrice adjointe

Clotilde Kasten @toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 46

Chargé du suivi des instances et de l'appui au pilotage et évaluation

Loïc Ferrieu loic.ferrieu@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 51

PÔLE RELATIONS EXTÉRIEURES Responsable des relations

Sophie Vialle sophie.vialle@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 55

internationales

Chargé de mission pédagogique relations internationales

Juan Carlos Rojas Arias juan-carlos.rojas-arias@toulouse. archi.fr

Responsable communication & culture

Michel Maunier michel.maunier@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 48

Chargée de mission pédagogique culture

Béatrice Utrilla beatrice.utrilla@toulouse.archi.fr

Responsable partenariats & valorisation

Anissa Mérot anissa.merot@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 59

Chargée de mission pédagogique partenariats

Nadia Sbiti nadia.sbiti@toulouse.archi.fr

Responsable observatoire des métiers et insertion professionnelle

Michaël Conil michael.conil@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 95

Chargé de mission pédagogique observatoire des débouchés

Samuel Balti samuel.balti@toulouse.archi.fr

FORMATIONS ET RECHERCHE

FORMATION ET VIE ÉTUDIANTE

Cheffe du service

Béatrice Bégault beatrice.begault@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 80

Gestionnaire du cycle licence

Sandrine Denois sandrine.denois@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 49

Gestionnaire du cycle master

Marie-Josée Poumirol marie-josee.poumirol@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 43

Gestionnaire diplômes, stages optionnels

Michèle Antibe michele.antibe@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 82

Gestionnaire des stages et mémoires

Sophie de Grissac sophie.de-grissac@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 54

Chargé des admissions et inscriptions

Philippe Brendlin philippe.brendlin@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 82

Chargé de mission pédagogique double parcours ENSA/INSA

Raphaël Van der Becken raphael.van-der-beken @toulouse.archi.fr

Gestionnaire HMONP

Corinne Lippmann corinne.lippmann@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 46

Chargée de mission pédagogique HMONP

Clémentine Laborderie clementine.laborderie@toulouse.archi.fr

Chargé de mission pédagogique Filière LMD - HANOÏ

Jean-François Marti jean-francois.marti@toulouse.archi.fr

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARCHITECTURE

Direction

Nathalie Tornay nathalie.tornay@toulouse.archi.fr

Cheffe de service

Caroline Lamorthe @toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 40

Coordination informatique

Serge Faraut @toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 64

Chargée de mission scientifique parcours recherche

Annick Hollé annick.holle@toulouse.archi.fr

50

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET PÉDAGOGIQUES

Cheffe du service

Stéphanie Millot stephanie.millot@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 97

Documentaliste, matériauthèque

Florence Cazalis florence.cazalis@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 91

Documentaliste (périodiques, formation usagers)

Sandra Boussaguet sandra.boussaguet@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 58

Ingénieur pédagogique

Thomas Laigle thomas.laigle@toulouse.archi.fr +33 (0)6 09 89 98 02

SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION ET RESSOURCES NUMÉRIQUES

Chef du service

Bertrand Ferret bertrand.ferret@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 57

Administrateur réseaux et serveurs

Myriam Idahir myriam.idahir@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 41

Chargé d'études et développements

Patrice Pillot patrice.pillot@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 42

Gestionnaire parc administratif

Vincent Marcon vincent.marcon@toulouse.archi.fr

Gestionnaires ressources numériques

Fathia Riah fathia.riah@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 45

Hannah Bonnoure hannah.bonnoure@toulouse.archi.fr

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Cheffe du service

Emmanuelle Toulouze emmanuelle.toulouze @toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 71

Gestion RH et paie

Pauline Chemineau pauline.chemineau @toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 71

Assistante formation continue

Fatima Roussel fatima.roussel@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 93

SERVICE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Chef du service

Laurent Aranda laurent.aranda@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 44

Accueil / Standard

Karine Laillette karine.laillette@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 90

Chargée du suivi de l'immobilier

Amel Benguedda amel.benguedda@toulouse.archi.fr

Responsable atelier maquette pole numérique

Jean-Marc Kurczewski jean-marc.kurczewski@toulouse. archi.fr

Agents de maintenance

José Parrilla jose.parrilla@toulouse.archi.fr Yves Hoareau yves.hoareau@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 78/79

Chargé de mission pédagogique atelier maquette

Jean Christophe Galmiche jean-christophe.galmiche@toulouse. archi.fr

Gestionnaire fournitures et voyages, assistant de prévention

Rémy Le Page remy.le-page@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 86

SERVICE BUDGET ET AFFAIRES JURIDIQUES ET GÉNÉRALES

Cheffe du service

Pascale Harasse pascale.harasse@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 47

Gestionnaires budget

Myriam Hachemi myriam.hachemi@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 74

Morgane Josset morgane.josset@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 22

AGENCE COMPTABLE

Agent comptable

Amélie Bobotto amelie.bonotto@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 73

Adjoint · e à l'agent comptable

Guylène St-Martin guylene.st-martin@toulouse.archi.fr +33 (0)5 62 11 50 70

> Consultez

l'organigramme actualisé sur : www.toulouse.archi.fr/fr/lecole/

gouvernance-et-organisation

LES ÉCOGESTES À L'ÉCOLE

Équipements informatiques, chauffage, climatisation, déplacements, restauration. Tous ces aspects de la vie au travail comme à l'école laissent une empreinte environnementale

L'EAU EST PRÉCIEUSE!

Au travail on consomme 10 à 30 litres par jour, hors climatisation et restauration. Alors :

- coupons l'eau quand on se savonne les mains ;
- fermons bien les robinets après usage ;
- signalons toute fuite;
- pour éviter toute pollution, ne versons pas de produits toxiques dans les lavabos ou les toilettes!

CONSOMMER MOINS ET MIEUX DE PAPIER

La fabrication de papier est une activité très gourmande en énergie et en eau. Elle utilise des produits chimiques nocifs, notamment pour blanchir le papier.

Chacun consomme l'équivalent d'environ 24 ramettes par an. Le papier représente les 3/4 du tonnage des déchets produits. Le taux de recyclage des papiers de bureau est seulement de 35% en France. Alors :

- limitons-nous aux impressions utiles;
- choisissons le recto-verso, voire 2 pages par face suivant la qualité de lecture et la qualité brouillon pour les documents de travail internes;
- privilégions le noir et blanc ;
- enfin, pensons recyclage!

UTILISER LA LUMIÈRE AVEC DISCERNEMENT

Des interventions minimes permettent d'obtenir un bon confort visuel et/ou de réaliser des économies

d'énergie:

- choisissons le bon emplacement pour notre poste de travail pour bénéficier au mieux de la lumière naturelle :
- éteignons les lampes dans les pièces non occupées et en cas d'absence. Pensons-y quand on part déjeuner, le soir ou avant le week-end.
 10 minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour, c'est l'équivalent de 5 jours d'éclairage en continu au bout d'un an.

DU BON USAGE DE L'ORDINATEUR

- Activons le mode « économies d'énergie » :
 diminuons la luminosité de nos écrans, passage à
 l'écran noir après 10 min d'activité. Attention aux
 économiseurs d'écran destinés à prolonger sa
 durée de vie et qui font appel à des graphismes
 3D : ils peuvent consommer plus que le mode
 actif. A ne pas confondre avec les économiseurs
 d'énergie qui assurent des économies
 conséquentes quand l'ordinateur est en mode
 veille.
- Désactivons les outils dont nous ne nous servons pas: widgets actus ou météo, notifications, géolocalisation et supprimons régulièrement les cookies, les téléchargements et l'historique de navigation.
- Éteignons nos écrans qui supportent très bien les extinctions et allumages répétés. Inutile de les laisser allumés si on ne s'en sert pas.
- Débranchons nos ordinateurs : même en veille, notre ordinateur utilise encore 20 à 40% de sa consommation en marche. La solution : éteindre l'ordinateur au-delà d'1 h d'absence et, dans tous les cas, en fin de journée. Idem pour les équipements communs comme l'imprimante.
- Utilisons une multiprise à interrupteur : son usage permet de supprimer toute consommation inutile.

ÊTRE ÉCORESPONSABLE SUR LE NET

L'outil numérique est devenu indispensable dans notre travail au quotidien. Son expansion rapide génère des impacts environnementaux croissants en raison de leur succès. Nous pouvons diminuer cet impact de plusieurs façons :

- optimiser nos courriels en réduisant le nombre de destinataires : ciblage et sélection des destinataires lors des réponses aux messages groupés, éviter le « répondre à tous » systématique par exemple;
- limiter le temps de lecture à l'écran : envoi de documents faciles et rapides à lire;
- réduirele nombre de documents en pièce jointe et leurs poids : fichiers compressés, PDF basse résolution, lien hypertexte en lieu et place d'un document, solutions alternative à l'envoi de documents très lourds : utiliser les espaces de partage de l'entreprise ou les sites de dépôt temporaire : WeTransfer, Smash, NoriShare, etc.;
- gérer le stockage des courriels: suppression des courriels inutiles ou obsolètes, suppression immédiate des spams, installation d'un antispam, désabonnement des lettres d'information qu'on ne lit jamais en téléchargeant Cleanfox par exemple;
- simplifier nos recherches sur le web en enregistrant nos sites souvent consultés comme favoris; en entrant directement l'adresse URL d'un site plutôt que de passer systématiquement par un moteur de recherche; en utilisant des mots-clés précis dans nos moteurs de recherche ou en utilisant l'outil de recherche avancée; fermant les onglets pas ou plus consultés;
- faire un usage raisonné et limité des outils d'IA particulièrement énergivores. En moyenne la génération d'une image consomme 2.9 Wh.

ADAPTER LES PRATIQUES NUMÉRIQUES À LA MAISON

- préférons si possible les réunions en audio plutôt qu'en visio;
- pensons serveur local ou boîte de partage pour les documents à partager;
- connectons notre ordinateur de préférence à la box en filaire et le téléphone en Wifi plutôt qu'en 4G;
- téléchargeons de préférence nos vidéos et audios

- car le streaming audio et vidéo est très consommateur de bande passante;
- pour bien clôturer la journée, éteignons notre ordinateur et notre téléphone et débranchons notre box au moment d'aller nous coucher.

ERASMUS + TRANSPORT ÉCO-RESPONSABLE

La lutte contre le changement climatique et l'accompagnement de la transition écologique constituent l'une des priorités principales du programme Erasmus+ 2021-2027. Cette priorité est la déclinaison du Pacte vert pour l'Europe, stratégie européenne portée par la présidente de la Commission Ursula Von der Leyen qui vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 pour lutter contre le changement climatique. Le programme Erasmus+ 2021-2027 s'efforcera de limiter son propre impact sur l'environnement, en promouvant des modes de transports durables et des comportements plus responsables, mais aussi en dotant les citoyens des aptitudes et des compétences nécessaires pour contribuer à la durabilité environnementale.

Aide complémentaire **de 50 euros** pour tout étudiant qui se rend dans le pays d'accueil de façon écoresponsable, par exemple en voyageant en train, en bus ou en covoiturage (sur présentation des justificatifs de transport).

Pour plus d'informations, consultez les sites :

Sensibilisation aux écogestes :

https://www.economie.gouv.fr/mission-innovation/les-actions-vertes/sensibilisation-aux-ecogestes

Université de Toulouse :

https://schema-vie-etudiante.univ-toulouse.fr/schema-amelioration-vie-etudiante-2021-2026/thematiques-du-schema/eco-responsabilite/

Agir pour la transition - Ademe UPPERCUT : Comment être écolo au bureau ? https://www.youtube.com/watch?v=pjStolrWD5E

Crédits photo : © Émile Sacré (p. 6, 9, 11, 12, 15, 16, 22, 25, 32, 42, 52) © Maxime Delvaux (p. 18) © Nicolas Navarro (p. 21)

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES SUR L'INTRANET DE L'ENSA TOULOUSE





